

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 04h12 Dohr: 12h54  
Asr: 16h43 Maghreb: 19h58 Isha: 21h30

MÉTÉO

Alger	: 34°	25°
Oran	: 31°	23°
Annaba	: 42°	24°
Béjaïa	: 38°	26°
Tamanrasset	: 41°	32°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 31 juillet 2024 / 25 moharam 1445 - N° 3615 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - IRAN

**Boughali prend part à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République islamique d'Iran**

P. 24

ALGÉRIE - TUNISIE

**Le ministre de l'Intérieur reçoit son homologue tunisien**

P. 24

ALGÉRIE - CHINE

**Le partenariat stratégique global a atteint de nouveaux sommets (ambassadeur)**

P. 24

SOUTIEN DE LA FRANCE AU PRÉTENDU "PLAN D'AUTONOMIE" AU SAHARA OCCIDENTAL

## Le Gouvernement algérien décide le retrait de son ambassadeur en France (MAE)

Le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat et la représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme "seule base" de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "Le Gouvernement français a fini par donner sa caution franche et catégorique au fait colonial imposé au Sahara Occidental. Ce pas qu'aucun autre Gouvernement français avant lui n'avait cru devoir franchir, le Gouvernement actuel l'a fait avec beaucoup de légèreté et une grande désinvolture, sans en mesurer lucidement toutes les retombées potentielles", précise la même source. P. 24



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Les secteurs minier et ferroviaire et le traitement des eaux usées à l'ordre du jour (communiqué)**

P. 3

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

**Le ministre de la Communication salue l'initiative d'élaborer une charte d'éthique de la pratique médiatique**

P. 3

CÉRÉALICULTURE

**Un objectif d'emblavement de 3,2 millions d'hectares en 2024-2025**

P. 6

SANTÉ

PLAQUES ROUGES, TACHES...

**9 bobos dermatos du bébé à surveiller**

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (AMICAL)

**Le CRB bat SC Dibba Al-Hisn (1-0)**

P. 22



NUMÉRISATION

**La Chine et l'Afrique renforcent leur coopération numérique**

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**Sûreté d'Alger: démantèlement de deux réseaux criminels et saisie de plus de 30 kg de kif traité à El Harrach**

P. 2

## ORGANISATION DE LA OMRA

### Octroi d'autorisations à 200 agences de tourisme et de voyages (ONPO)



L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'octroi d'autorisations d'organisation de la omra à 200 agences de tourisme et de voyages au titre de la saison 1446 de l'hégire. L'Office national du pèlerinage et de la omra avait invité les agences de tourisme et de voyages intéressées à s'inscrire et à retirer le cahier des charges pour l'organisation de cette opération via le portail électronique de la omra du 7 juillet au 12 septembre 2024.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Suppression de l'extrait de rôle et du certificat de non-imposition du dossier de la bourse universitaire

La Direction générale des Impôts (DGI), a annoncé, lundi dans un communiqué, la suppression de l'extrait de rôle et du certificat de non imposition du dossier relatif à la demande de la bourse universitaire, et ce à partir de la prochaine année universitaire 2024-2025.

"La DGI porte à la connaissance des étudiants universitaires désirant bénéficier de la bourse universitaire, que dans le cadre de la simplification des procédures universitaires, il a été décidé de supprimer l'extrait de rôle et le certificat de non imposition de tout dossier administratif relatif à la demande de cette bourse, et ce, à partir de l'année universitaire 2024-2025", a précisé la même source.

A cet effet, la DGI a appelé les étudiants concernés par la bourse universitaire à s'abstenir de se rapprocher des centres d'impôts pour demander l'extrait de rôle ou le certificat de non imposition, conclut la même source.

## ALGER

### Lancement d'une large campagne de nettoyage au niveau des quartiers et des communes les 8 et 9 août



La Wilaya d'Alger entend lancer une large campagne de nettoyage qui touchera tous les quartiers et les communes d'Alger, les 8 et 9 août, a indiqué lundi un communiqué des services de la Wilaya.

Organisée avec la contribution du Forum de l'économie durable, cette campagne sera marquée par "une forte participation des citoyens et des différents acteurs de la société civile", outre les services de la Wilaya d'Alger qui "mobilisera d'énormes moyens matériels et des ressources humaines importantes en prévision de cette initiative", note le communiqué.

Cette campagne a pour objectif de "préserver la propreté de l'environnement, d'assurer une action collective et de diffuser la culture de solidarité au service de l'intérêt général", selon la même source.

## INCIDENT

### Sonatrach: incident au complexe GL1Z d'Arzew, aucun impact sur les capacités de production



Un incident, rapidement maîtrisé, s'est produit dans la nuit du dimanche à lundi au niveau d'une chaudière du complexe de liquéfaction de gaz (GL1Z) d'Arzew, indique Sonatrach dans un communiqué, précisant que l'incident n'a eu aucun impact sur les capacités de production du complexe.

Cet incident survenu à 01h25 au niveau de l'une des six chaudières du complexe GL1Z d'Arzew "a endommagé cette chaudière et a causé des brûlures aux membres supérieurs d'un agent du complexe, évacué vers l'hôpital d'Oran et dont l'état est jugé stable", note-t-on de même source.

L'incident s'est produit "lors du démarrage après déclenchement causé par une coupure d'énergie électrique", ajoute Sonatrach qui affirme que

"grâce à l'intervention des équipes de maintenance et d'inspection, la maîtrise de l'incident a été rapide et la reprise du fonctionnement du complexe a été entamée à partir de lundi 13h00 et ce, par l'utilisation des cinq autres chaudières disponibles".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 37 morts et 2059 blessés en une semaine (Protection civile)

Trente-sept (37) personnes sont décédées et 2059 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 21 au 27 juillet, à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oran avec cinq (05) décès recensés sur les lieux des accidents et 59 blessés, suite à 67 accidents de la circulation, précise la même source.

Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus, pour l'extinction de 2176 incendies urbains, industriels et divers à Alger (235 incendies) Blida (132) et Constantine (114).

En outre, s'agissant d'opérations diverses, 5671 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 399 personnes en situation de danger et 5018 autres d'assistances diverses.

## Mascara : un mort et trois blessés dans un accident de la circulation (Protection civile)

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu dimanche soir dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la Protection civile.

La même source a indiqué que l'accident s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest sur le territoire de la commune de Zahana, suite à une collision entre deux véhicules touristiques, à leur bord quatre personnes grièvement blessées, lesquelles ont été évacuées à la polyclinique de cette collectivité locale où l'une d'entre elles a rendu l'âme.

Selon une source médicale de cette structure de santé, les trois blessés de cet accident quitteront l'établissement sanitaire durant les toutes prochaines heures, et ce après avoir bénéficié des soins nécessaires.

Par ailleurs, une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de cet accident.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Sûreté de wilaya de Blida: arrestation d'un réseau criminel pour escroquerie sur internet



Les éléments de la Sûreté de wilaya de Blida ont démantelé un réseau criminel impliqués dans des affaires d'escroquerie à travers les réseaux sociaux, a indiqué lundi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de la poursuite de leurs efforts de lutte contre les affaires d'escroquerie via les réseaux sociaux, la Brigade économique et financière, relevant de la Sûreté de wilaya de Blida, a arrêté le principal mis en cause (B.A.), âgé de 29 ans, meneur dudit réseau criminel composé de 6 individus âgés entre 24 et 30 ans, soupçonnés d'implication dans plusieurs affaires d'escroqueries à travers les réseaux sociaux", a précisé la source.

Selon la même source "L'affaire a été enclenchée suite à une plainte déposée au niveau de la Brigade économique et financière de la Sûreté de wilaya de Blida, par trois (3) citoyens arnaqués par le suspect", suite à quoi, les éléments de la police judiciaire ont mené des investigations après avoir notifié le parquet territorialement compétent (tribunal de Boufarik)".

Les investigations menées ont fait ressortir que le suspect a "créé deux (2) entreprises spécialisées en e-commerce, utilisées pour s'adonner à des activités de trading en crypto-monnaies, en créant des pages sur les réseaux sociaux, et en recourant à des méthodes frauduleuses pour attirer ses victimes et les arnaqués".

"Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent près le tribunal de Boufarik", selon la même source.

## Sûreté d'Alger: démantèlement de deux réseaux criminels et saisie de plus de 30 kg de kif traité à El Harrach

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, dans deux opérations distinctes, à la circonscription administrative d'El Harrach, deux bandes de quartiers composées de dix (10) individus et saisi plus de 30 kg de kif traité, a indiqué lundi un communiqué de ces services.

"Agissant sur informations faisant état de deux bandes criminelles s'adonnant au trafic de drogues au niveau de plusieurs quartiers d'El Harrach, la Police judiciaire a diligenté une enquête ayant permis l'identification et l'arrestation des dix (10) mis en cause dont une femme", a précisé le communiqué.

L'opération s'est soldée par la saisie de "30 kg et 60 g de kif traité, de 444 comprimés psychotropes de type extasie, de 302,64 g de métal jaune, de 06 armes blanches prohibées, tous types confondus, de 180 unités de feux d'artifice et de 03 signaux de détresse", selon la même source qui a affirmé la saisie d'un montant de 143.500.000 centimes et cinq (5) véhicules".

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour association de malfaiteurs et adhésion à une bande de quartiers, trafic de cannabis dans le cadre d'un groupe criminel organisé et possession de produits pyrotechniques et d'armes blanches prohibés sans motif légal", lit-on dans le communiqué.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT Les secteurs minier et ferroviaire et le traitement des eaux usées à l'ordre du jour (communiqué)

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement portant sur les secteurs minier et ferroviaire, ainsi que le traitement des eaux usées, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé ce jour, mardi 30 juillet 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République concernant les plans structurels des secteurs minier et ferroviaire, où le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet minier de Gara Djebilet dans ses deux volets liés aux aspects industriels et des infrastructures de base, qui contribueraient à atteindre les objectifs fixés en termes de diversification de l'économie nationale conformément à la vision stratégique du Président de la République de faire progresser le développement économique global en valorisant les richesses et les capacités nationales.

A cet égard, un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en œuvre de cet important projet et veiller à ce que tous les aspects soient traités pour assurer le bon déroulement de sa réalisation dans les délais impartis.

Le Gouvernement a, également, entendu une communication sur les programmes de développement et de réhabilitation des stations d'épuration des



eaux usées dans le but d'augmenter le taux de réutilisation des eaux traitées, notamment celles destinées à l'irrigation agricole et, ce en exécution des orientations de Monsieur le Président de la République re-

latives à l'élaboration d'un plan précis et clair pour l'utilisation des eaux traitées dans l'irrigation agricole et les activités industrielles.

Enfin, le Gouvernement a entendu une

communication visant à assurer une meilleure prise en charge de la catégorie des enfants et une autre communication relative à la réalisation d'un projet de structure sportive dans la wilaya de Bechar".

### Création d'un comité multisectoriel pour superviser le suivi du projet de Gara Djebilet

Un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en œuvre du projet minier de Gara Djebilet dans ses deux volets liés aux aspects industriels et aux infrastructures de base, ont indiqué mardi les services du Premier ministre dans un communiqué.

L'état d'avancement de ce projet a fait l'objet d'une communication présentée lors de la réunion du Gouvernement,

présidée mardi par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations du président de la République concernant les plans structurels des secteurs minier et ferroviaire. Ce projet devrait contribuer "à atteindre les objectifs fixés en termes de diversification de l'économie nationale conformément à la vision stratégique du président de la République de faire progres-

ser le développement économique global en valorisant les richesses et les capacités nationales", selon le communiqué.

A cet égard, "un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en œuvre de cet important projet et veiller à ce que tous les aspects soient traités pour assurer le bon déroulement de sa réalisation dans les délais impartis", souligne la même source.

### PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE Le ministre de la Communication salue l'initiative d'élaborer une charte d'éthique de la pratique médiatique

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a salué lundi à Alger l'initiative de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) concernant l'élaboration d'une charte d'éthique de la pratique médiatique, en prévision de la présidentielle du 7 septembre prochain.

Présidant l'ouverture des travaux d'une conférence sur "La pratique médiatique lors des élections : engagements moraux et règles juridiques", organisée à l'initiative de l'ONJA au siège du ministère, M. Laagab s'est félicité de l'élaboration de la Charte d'éthique de la pratique médiatique, en prévision de la présidentielle du 7 septembre prochain.

"C'est une initiative louable qui mérite tout le soutien", a-t-il affirmé, précisant "qu'il s'agit de la deuxième charte du genre après la Charte d'éthique de la presse sportive, initiée par l'Organisation des journalistes sportifs".

Il a rappelé, dans ce contexte, que "les lois encadrant le secteur de la presse ont mentionné ces règles de

déontologie", arguant que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) "a défini les engagements de la presse lors de l'élection présidentielle dans son arrêté N 17 du 15 juillet 2024".

Le ministre a souligné que le rôle de l'ONJA, à l'instar d'autres organisations, est de "contribuer à l'organisation et à l'encadrement du secteur et de créer un espace de dialogue et de discussion pour les journalistes", rappelant l'appel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux professionnels des médias à s'organiser, ce qui a été traduit, a-t-il dit, par "la création de nouveaux syndicats dans l'attente de l'activation de leur rôle et du renforcement de leur travail". M. Laagab a ajouté que son département ministériel accueille favorablement toutes les initiatives visant à "contribuer à la création d'une presse nationale professionnelle et efficace", exhortant les journalistes algériens à "adhérer aux syndicats arabes, africains et internationaux et à contribuer à la création de nouveaux syndicats régionaux" tout en œuvrant

à "la mise en place d'un forum pour les journalistes algériens à l'étranger".

Evoquant la conférence, le ministre a indiqué qu'elle faisait suite "aux conférences de formation organisées par le ministère au profit de près de 800 journalistes dans un court laps de temps". Quant à la campagne électorale de la présidentielle du 7 septembre, le ministre a insisté sur le respect du principe "d'objectivité lors de la couverture des activités des candidats à la prochaine élection tout en faisant montre d'équité et d'équilibre", soulignant que "les règles juridiques et éthiques sont contraignantes pour les médias publics et privés".

Pour sa part, le président de l'ONJA, Slimane Abdouche, a affirmé que l'organisation de cette conférence et l'élaboration d'une charte d'éthique de la pratique médiatique s'inscrivaient dans le cadre de "la contribution de la corporation de la presse nationale à l'accompagnement de l'événement et à la consécration du principe d'engagement et de responsabilité pour le journaliste algérien".

### Installation du Comité national d'animation politique des jeunes du parti du FLN

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a présidé, lundi à Alger, l'installation du Comité national d'animation politique des jeunes et la création des cellules régionales des jeunes du parti, en prévision de l'élection prési-

dentielle du 7 septembre prochain. S'exprimant à cette occasion, M. Benmbarek a précisé que l'installation de ce comité, composé de jeunes cadres du parti, visait à "contribuer à la réussite de l'échéance du 7 septembre prochain", appelant à "sensibiliser les ci-

toyens à la nécessité de participer massivement à cet élection".

Il a également mis l'accent sur l'importance d'accorder aux jeunes "la place qui leur revient de droit" et d'œuvrer à "constituer une classe politique jeune et compétente". Ce comité "aura à mener plu-

sieurs activités politiques à travers les comités régionaux afin de sensibiliser à la nécessité d'une forte participation à la prochaine élection présidentielle", a-t-il expliqué, rappelant que le parti du FLN "soutient le candidat Abdelmadjid Tebboune" à cette échéance.

### EDUCATION Ouverture de 20 points de vente du livre scolaire à Constantine

La direction de l'Éducation de Constantine a ouvert 20 points de vente du livre scolaire pour permettre un meilleur déroulement de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

La direction locale de l'éducation en collaboration avec les services de la wilaya a mis en place toutes les dispositions nécessaires pour permettre une gestion méthodologique et efficace de l'opération de vente de cet outil pédagogique, a souligné la même source qui a indiqué que ces points de vente proposent des quantités suffisantes de livres scolaires pour permettre à tous les élèves d'en bénéficier.

Les points de vente du manuel scolaire ont été répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya avec 2 grands points de vente implantés à la cité Boussouf, dans la commune de Constantine et à la commune d'El Khroub à proximité du collège d'enseignement moyen (CEM) Rachid Benyahia, a précisé la même source.

Un nouveau point de vente du livre scolaire sera ouvert "prochainement", à la circonscription administrative Ali Mendjeli où 3 points de vente sont déjà opérationnels, a indiqué la même source qui a rappelé que la décision d'ouvrir un nouveau point de vente dans cette ville a été prise compte tenu de l'importance de ce grand pôle urbain comptant près de 400.000 habitants et plusieurs dizaines d'établissements scolaires.

L'élargissement des points de vente dans cette wilaya dont 14 points ouverts au titre de la précédente rentrée scolaire s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à garantir à chaque élève cet outil pédagogique et dans les meilleures conditions possibles, indique-t-on de même source.

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### Les oulémas algériens ont développé un modèle pionnier de fatwa éclairée (Ghلامallah)



Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghلامallah, a affirmé depuis le Caire que les oulémas algériens avaient développé un modèle pionnier de fatwa éclairée contribuant à la stabilité de la société, a indiqué mardi un communiqué de l'organe consultatif.

Dans une communication présentée lors des travaux de la Conférence mondiale de la fatwa, organisée au Caire par le Secrétariat général des Organismes de la fatwa dans le monde sous le

thème "La fatwa et le fondement éthique dans un monde en accélération", M. Ghلامallah a précisé que "les oulémas algériens ont développé un modèle pionnier et exemplaire de fatwa

éclairée qui contribue à la stabilité et au développement de la société".

"La fatwa éclairée doit permettre de trouver des solutions rationnelles aux problèmes de la société, notamment ceux des jeunes, en diffusant les hautes valeurs islamiques, notamment la

tolérance, la coexistence et la justice, dans un monde en proie aux pires formes d'injustice et au deux poids deux mesures", a expliqué le président du HCI, illustrant son propos par la barbarie sioniste contre le peuple palestinien "au vu et au su de la communauté internationale".

Dans ce sillage, M Ghلامallah a affirmé que "l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a toujours plaidé haut et fort dans les fora internationaux pour que règnent la justice, l'équité et l'égalité et que cessent l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, la violation de leur souveraineté et leur déstabilisation par des courants extrémistes et violents qui utilisent la fatwa dévoyée".

"Les institutions de la fatwa en Algérie, à leur tête le Haut conseil islamique, ne ménagent aucun effort pour coopérer avec les institutions internationales analogues en vue de promouvoir le rôle de la fatwa éclairée dans la stabilité et le développement de la société dans le cadre de la justice et de la coexistence pacifique", a-t-il soutenu.

## TRAVAUX PUBLICS

### Création d'un groupe public de construction ferroviaire

Un groupe public de construction ferroviaire a été créé lundi à Alger, en vue de prendre en charge les projets structurants d'envergure décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un maillage ferroviaire à travers l'ensemble du territoire national, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a présidé, lundi au siège du ministère, les travaux de l'assemblée générale constitutive du Groupe, en présence des membres de l'Assemblée générale (AG) regroupant des représentants des ministères des Finances, de l'Industrie et de la

## JEUNESSE

### Fin des travaux du camp des jeunes entrepreneurs organisé par le CSJ

Les travaux du camp des jeunes entrepreneurs organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) à l'Ecole nationale supérieure de Management (ENSM) de Koléa ont été sanctionnés, par une série de recommandations visant à encourager les jeunes à investir le monde de l'innovation et de l'entrepreneuriat en mettant à profit les différents mécanismes mis en place par l'Etat.

Dans leurs recommandations, les participants venus de différentes wilayas du pays ont insisté sur "la nécessité d'accorder des points supplémentaires aux jeunes investisseurs sur la plateforme de l'investisseur relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) afin de faciliter leur accès au foncier industriel".

Les jeunes porteurs de projets ayant participé à cette rencontre de trois jours ont également appelé à "mettre en place un fichier national des formateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat" et à "associer les auto-entrepreneurs aux projets publics".

Présidant la cérémonie de clôture de cette édition, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a précisé que l'Algérie nouvelle



misait sur des mécanismes tendant à créer de véritables entrepreneurs contrairement aux anciennes politiques qui mettaient en place des dispositifs sans aucune efficacité économique.

Cette nouvelle vision, qui a vocation à associer les jeunes à la vie publique, repose sur la forte volonté politique affi-

chée au sommet de l'Etat, a-t-il dit. Il s'agit là d'une expérience pionnière visant à créer un maximum d'entrepreneurs dans le cadre des start-up pour apporter la valeur ajoutée nécessaire à l'économie nationale, a-t-il expliqué.

Ce camp a été marqué par des sessions de dialogue et de

débat entre de jeunes entrepreneurs, des experts, des hommes d'affaires, des universitaires et des spécialistes, ce qui a permis de créer un réseau d'entrepreneurs à l'échelle nationale qui leur offrira à l'avenir des espaces d'échange d'expériences et de savoir-faire, a indiqué M. Hidaoui. Pour sa part, M. Oualid a souligné que les politiques gouvernementales actuelles étaient plus que jamais axées sur l'encouragement de l'entrepreneuriat et des initiatives individuelles des jeunes, assurant que son département ministériel était pleinement disposé à accompagner des initiatives telles que le camp des jeunes entrepreneurs.

La politique gouvernementale vise à ancrer une culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes, notamment les diplômés universitaires porteurs de projets innovants, a-t-il ajouté.

## PÊCHE

### Elaboration d'un système de soutien aux activités de pêche et d'aquaculture (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a indiqué, lundi à El Tarf, que son département "oeuvre à développer un système de soutien aux activités de pêche et d'aquaculture par, notamment, l'octroi de crédits bonifiés afin de permettre aux professionnels de développer leurs activités".

M. Badani, qui présidait au siège de la wilaya, aux côtés des autorités locales, l'ouverture d'un séminaire national sur "l'investissement dans l'aquaculture", en présence d'investisseurs, de chercheurs et de porteurs de projets, a souligné que ce soutien "découle des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, principale référence de la stratégie du secteur de la pêche à l'horizon 2030, notamment en ce qui concerne le développement de la pêche, l'aquaculture, l'amélioration des conditions de travail des professionnels dans les ports et la recherche de solutions à leurs préoccupations".

Le ministre a salué, dans ce contexte, "les mesures incitatives décidées par le président de la République au profit du secteur, et leur grand impact sur l'essor et le développement de

l'aquaculture, en particulier en ce qui concerne les incitations fiscales prévues dans la loi de finances pour l'année 2024, et la réduction des droits de douane pour l'importation d'aliments destinés à l'élevage aquacole".

M. Badani a ajouté, à cet égard, que cette stratégie s'articule autour de cinq axes principaux, dont le développement de l'aquaculture marine et continentale, le développement de la pêche en haute mer, le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la construction et de la réparation navales, la relance et la valorisation du corail rouge, et l'accompagnement des professionnels dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

S'agissant du développement de la pêche en haute mer, le ministre a indiqué que celle-ci s'effectue au moyen d'une flotte de 109 bateaux de plus de 24 mètres de long, dont 34 participent aux campagnes de pêche au thon rouge avec une production de 2.046 tonnes par an.

Pour ce qui est de la protection sociale des pêcheurs, M. Badani a salué, lors d'une rencontre avec des professionnels du secteur, le "rôle déterminant" de ces derniers et "le vif intérêt

accordé par le président de la République aux professionnels de la mer, notamment en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de travail dans les ports, la prise en charge de leurs préoccupations en matière de sécurité sociale, le calcul de la retraite, en plus de la mise en place d'espaces protégés pour les ramendeurs de filets".

Dans la commune d'El Kala, M. Badani qui inspectait une ferme spécialisée dans l'aquaculture en eau douce, utilisant la méthode d'élevage intensif du tilapia du Nil et du tilapia rouge, pour une capacité de production de 2 tonnes par an, a souligné "la nécessité d'encourager les propriétaires d'exploitations agricoles à s'engager dans l'aquaculture et à l'intensifier de manière à contribuer à la réalisation de bénéfices supplémentaires".

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a conclu sa visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'El Tarf en présidant une cérémonie de remise de contrats de concession à un groupe d'investisseurs, et de distinctions à des étudiants formés dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture au cours de l'année pédagogique 2023-2024.

nales au niveau national à travers la mise en œuvre d'un programme de développement du réseau ferroviaire, mais aussi au niveau régional en améliorant leurs capacités opérationnelles et leur compétitivité face aux compagnies internationales, ce qui leur permettra d'obtenir des projets à l'étranger, selon la même source.

M. Rekhroukh a également insisté sur "l'appui aux mécanismes de coordination entre les composantes du Groupe, en vue de promouvoir son rôle, ce qui permettra de renforcer l'infrastructure ferroviaire du pays et d'améliorer son efficacité dans ce secteur stratégique", conclut le communiqué.

## BLIDA Entrée en service de nouvelles structures de production d'eau potable

De nouvelles structures de production d'eau ont été mises en service, dans la wilaya de Blida dans le but de renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) et contribuer à la couverture des besoins de la wilaya en cette ressource vitale, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE).

Réalisées dans le cadre du programme d'urgence portant sur la construction de 25 forages hydrauliques durant l'exercice 2024 et qui sont tous entrés en exploitation, ces nouvelles structures sont de nature à assurer un apport supplémentaire de près de 2.600 m<sup>3</sup> d'eau/jour, ce qui permettra d'améliorer l'approvisionnement de la population en cette ressource, est-il ajouté de même source. Entre autres projets mis en service aujourd'hui, le 3e système de production d'eau potable comptant deux forages et destiné à alimenter la nouvelle ville de Bouinane ainsi que les communes de Chebli et Boufarik, au nord



de la wilaya, selon les explications fournies sur place.

La DRE a également mis en service un nouveau forage d'une capacité de production de près de 1.000 m<sup>3</sup>

d'eau/jour, qui s'ajoutera à quatre (4) autres forages entrés en exploitation en début d'année au profit des communes de Ouled Slama, Bougara, Meftah et Larbaâ, à

l'Est, et qui enregistrent ces dernières années une augmentation de leurs populations. La commune de Mouzaia (Ouest) a bénéficié, pour sa part, d'un nouveau forage d'eau qui s'ajoutera aux quatre (4) entrés en exploitation en début d'année, ce qui a amélioré l'alimentation en eau potable des habitants des communes de El Affroun, Aïn Romana et Mouzaia. A noter que le secteur local des ressources en eau sera aussi renforcé avec 16 nouveaux forages d'eau durant le mois d'août prochain, dans le but d'instaurer un équilibre entre les régions en matière d'AEP, selon la même source.

## MASCARA Plus de 1,4 million de quintaux de pomme de terre attendus cette saison (responsable)

La wilaya de Mascara prévoit une production de plus de 1,4 million de quintaux de pomme de terre, au titre de la saison agricole en cours, a-t-on appris, lundi, du directeur des Services Agricoles Mohamed Amine Djebiri.

M. Djebiri a indiqué qu'une opération de collecte de ce produit a été lancée, prévoyant une production estimée à plus de 1,3 million de quintaux de pomme de terre de consommation et plus de 133.000 quintaux de pomme de terre de semences, avec une prévision pouvant atteindre un rendement compris entre 250 et 290 quintaux l'hectare, selon les données de l'antenne de la délégation agricole. Au cours de cette saison agri-

cole, plus de 5.500 hectares de terres réservées à la pomme de terre de saison ont été emblavés, dont 534 ha destinés à la production de semences, selon la même source. Le même responsable prévoit une "augmentation" de la production de pomme de terre saisonnière, par rapport à celle de la dernière campagne agricole, au cours de laquelle près de 1,3 million de quintaux de pomme de terre ont été produits, imputant cette hausse à l'extension de la superficie consacrée à cette culture stratégique.

Afin de développer la filière de la pomme de terre, lors la saison agricole prochaine, la chambre de l'agriculture de la wilaya a lancé, récemment, en coor-

dination avec la direction des services agricoles et le Conseil interprofessionnel de la filière pomme de terre, ainsi que la fédération des producteurs de pomme de terre de la wilaya, un programme de travail comprenant l'organisation de l'opération de récolte et de stockage de "grandes quantités" dans les chambres froides dont dispose la wilaya. La culture de pomme de terre non saisonnière est répandue dans les régions du sud-ouest de la wilaya de Mascara, à l'instar des communes de Ghriss, Froha, Maoussa, Sidi Kada, Hachem et Sidi Boussaïd, où la direction des services agricoles désigne plus d'un millier d'agriculteurs affiliés à cette culture.

## OUM EL BOUAGHI Réception d'un projet de réhabilitation de 139 écoles primaires avant la prochaine rentrée (responsable)

Un projet portant sur la réhabilitation de 139 écoles primaires sera réceptionné, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, "avant la prochaine rentrée scolaire (2024-2025)", a indiqué, mardi, le directeur de l'administration locale (DAL), Tahar Marika. La réhabilitation de ces écoles, réparties sur 28 communes, comprend des travaux de consolidation des murs, de peinture, de réfection de l'étanchéité, de revêtement des cours et d'aménagement des espaces extérieurs, a précisé le même

responsable, ajoutant que les travaux ont été achevés au niveau de 14 écoles, tandis que le taux moyen d'avancement dans le reste des établissements est de 21 %.

Une enveloppe de 800 millions de dinars, allouée par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, permettra d'assurer le financement de ce programme qui comprend également l'équipement de 21 autres écoles primaires, a conclu le DAL de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

## TISSEMSILT Vers une production de 450 quintaux de liège (Conservation des forêts)

La wilaya de Tissemsilt table sur une production de 450 quintaux de liège, au titre de la campagne de récolte de l'année 2024, lancée le 15 juillet en cours, a-t-on appris, lundi, auprès du Conservateur des forêts de la wilaya M. Larbi Khachamli.

M. Khachamli a indiqué que l'opération de collecte est supervisée par l'entreprise régionale de Génie rural "Zaccar" de Chlef, selon une convention cadre signée entre la

Conservation des forêts de la wilaya et cette entreprise, sachant qu'une partie des revenus des ventes de liège reviendront au Trésor public.

Le même responsable a expliqué que l'opération de récolte, qui s'étend jusqu'à la fin du mois en cours, cible les chênes-lièges de la forêt "El Madad", sise dans le parc national de la commune de Théniet El Had, sur une superficie dépassant 150 ha.

Selon la même source, l'opération de récolte de liège s'effectue sous la supervision du personnel technique de l'administration forestière et le parc national de la wilaya afin de préserver les arbres et éviter les dommages.

Le même responsable a déclaré que la quantité prévue de la production est répartie entre le liège femelle (200 quintaux) et le liège mâle (250 quintaux), faisant obser-

ver qu'il s'attend, cette année, à une augmentation de la production par rapport à l'année écoulée, estimée à 9 quintaux, assurant qu'elle a atteint 360 quintaux en 2023.

A rappeler que les forêts de liège de la wilaya de Tissemsilt sont répandues, notamment dans le parc national des cèdres de Théniet El Had, ainsi que dans la zone de Aïn Antar dans la commune de Boukaïd.

## TIZI-OUZOU Réception de 8 établissements scolaires à la prochaine rentrée

Huit établissements scolaires seront réceptionnés dans la wilaya de Tizi-Ouzou à la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'Education nationale. Sur ces huit nouvelles structures, cinq sont des écoles primaires sises notamment dans les nouveaux pôles urbains et sites d'habitation intégrés, deux sont des collèges d'enseignement moyen (CEM), la huitième est un lycée, a précisé la même source.

Les écoles primaires se répartissent sur le pôle d'Imlél à Azazga, la cité 1.500 logements publics locatifs (LPL) de la zone des dépôts de Tizi-Ouzou, la cité 2.000 LPL du pôle d'excellence (Tizi-Ouzou), la cité 538 LPL+ 458 loge-

ments location-vente à Boghni et la cité 1.000 LPL de Tamda dans la commune de Ouaguenoune, a-t-on indiqué. Concernant le cycle moyen, il sera renforcé à la prochaine rentrée scolaire par la réception d'un CEM (type base 7) au nouveau pôle urbain d'Imlél et d'un autre collège à Agouini Oucharki dans la commune d'Aghribs, a informé la même source.

Pour le cycle secondaire, il est prévu la réception d'un lycée 800 places/200 rations au pôle d'Imlél, selon la direction de l'Education qui a fait état aussi de la réouverture de deux autres établissements qui étaient fermés, l'un à Tala Mokar (commune de Sidi Naâmane) et l'autre

## SKIKDA Réception attendue de plus de 30 projets relevant du secteur de l'Education nationale (responsable)

Plus de 30 projets relevant du secteur de l'Education nationale, en phase d'achèvement dans la wilaya de Skikda, seront réceptionnés pour la prochaine rentrée scolaire (2024-2025), a annoncé, lundi, le wali, Mme Houria Meddahi.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 2ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la responsable de l'exécutif local a précisé qu'il s'agit de 4 groupes scolaires, de 2 collèges d'enseignement moyen (CEM), de 5 lycées, de 14 cantines scolaires, de 2 unités de dépistage et de suivi (UDS) et de plusieurs classes d'extension. Ces projets, pour lesquels une enveloppe financière de 2 milliards de dinars a été allouée dans le cadre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, visent à assurer une rentrée des classes dans de bonnes conditions et à améliorer les conditions de scolarité dans les trois paliers de l'enseignement, a ajouté Mme Meddahi. Les travaux de la 2ème session ordinaire de l'APW sont consacrés à l'examen des comptes administratifs de l'exercice 2023 et au projet de budget supplémentaire pour l'année 2024.

## TÉBESSA Plus de 600 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique (Société de distribution)

Pas moins de 614 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique à travers les différentes communes de la wilaya de Tébéssa, a indiqué, lundi, la responsable de la communication de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Nardjess Benarfa. La même responsable a précisé que les 614 exploitations agricoles ayant bénéficié de l'énergie électrique sont spécialisées dans de nombreuses filières agricoles et constituent des pôles agricoles par excellence. L'opération de raccordement, entamée en 2021, a nécessité l'extension des réseaux de distribution de l'électricité sur plus de 358 km, selon la même source qui a souligné que cette action "permettra aux agriculteurs d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions et les encouragera à diversifier leur production afin de contribuer efficacement au développement de l'agriculture, notamment de la céréalière".

Mme Benarfa a déclaré que la Société de distribution envisage de raccorder, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), 1.939 autres exploitations agricoles, les travaux devant débuter "très prochainement".

## ASSURANCES

**Cash Assurances : augmentation du capital de 15 à 20 milliards de dinars**

La Compagnie "Cash Assurances" a annoncé, mardi dans un communiqué, l'augmentation de son capital social de 33%, soit de 15 à 20 milliards de dinars, affirmant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de la compagnie.

Réalisée par l'incorporation de réserves, d'un montant de cinq (05) milliards de dinars algériens, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 28 mars dernier, cette augmentation du capital social intervient "en droite ligne avec sa stratégie de développement responsable et ambitieuse", explique le communiqué.

L'opération d'une "haute importance" s'inscrit dans le cadre de la "détermination" de la compagnie à renforcer, en permanence, "ses gages de performance et de solvabilité, et à continuer de décliner dans les meilleures conditions l'ensemble des axes directeurs inscrits dans son plan stratégique 2024-2028", a-t-on souligné.

Elle témoigne aussi de la "confiance et de l'engagement" des actionnaires de la compagnie qui "soutiennent fermement la société dans son objectif de consolider durablement son positionnement en tant qu'acteur de référence sur le marché national, inspirant par ses performances robustes et constantes, son esprit d'innovation, sa fiabilité et sa capacité à honorer ses engagements".

Détenue par Sonatrach (actionnaire majoritaire), Naftal, la CAAR et la Compagnie centrale de réassurance (CCR), Cash Assurances avait enclenché en 2020 un processus de recapitalisation, à travers une augmentation de son capital social de 7,8 mds DA à 10 mds DA avant d'effectuer une nouvelle augmentation de 5 mds DA en 2023.

**PRODUCTION DE CLIMATISEURS À BORDJ BOU ARRERIDJ Disponibilité et stocks suffisants dans les unités de production (responsable)**

Les climatiseurs et les équipements de réfrigération "sont largement disponibles et leurs stocks sont suffisants" dans les unités de production spécialisées de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a affirmé, mardi, le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Ahmed Allali.

Le même responsable a souligné qu'en application des instructions du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, et dans le cadre du suivi de la production et de la distribution des climatiseurs, des visites de terrain ont été effectuées par les agents de contrôle à travers les unités de production de la zone industrielle et dans les magasins des détaillants agréés afin de vérifier la disponibilité du produit et ce, en raison de la demande croissante durant cette période de l'année tant au niveau local que national.

Soulignant qu'une "abondance du produit" a été enregistrée, M. Allali a ajouté que les stocks sont suffisants et permettent d'assurer "confortablement" l'approvisionnement du marché national et "d'éviter les pénuries et les manœuvres spéculatives".

Le même responsable a rappelé que la période actuelle, caractérisée par une grande vague de chaleur, a provoqué un accroissement considérable de la demande sur les climatiseurs et autres appareils de réfrigération.

**HYDROCARBURES Sonatrach et le canadien Stream-Flo signent un protocole d'entente en vue de créer une société mixte spécialisée (communiqué)**

La compagnie nationale, Sonatrach, a signé mardi à Alger, un protocole d'entente et un accord de confidentialité avec la société canadienne Stream-Flo Industries Ltd, visant l'évaluation de l'opportunité de création d'une société mixte spécialisée dans la fabrication de composants pour l'industrie pétrolière et gazière, indique un communiqué de Sonatrach.

La cérémonie de signature s'est déroulée, au siège de la Sonatrach, en présence de son P-dg, Rachid Hachichi et du P-dg de la société canadienne, Mark McNeill.

Ce Protocole d'Entente permettra aux deux parties de "cadrer les travaux qui porteront sur l'évaluation de l'opportunité de création d'une société mixte, spécialisée dans la fabrication des composants de têtes de puits, têtes de production et des accessoires d'équipements Oil & Gas", a-t-on expliqué.

Le document a, dans ce sens, rappelé que Stream-Flo Industries Ltd est "un acteur reconnu à l'échelle internationale, disposant de moyens techniques et technologiques conséquents, ainsi que de l'expertise dans la fabrication, la maintenance et la commercialisation des composants de têtes de puits et têtes de production, de leurs accessoires et de la prestation de services liés".

La signature de ce protocole d'entente, affirme le communiqué, s'ins-



crit dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant à renforcer sa maîtrise des processus inhérents à son plan de développement, notamment à travers la conclusion de partenariats à forte valeur ajoutée ayant pour objectif la fabrication à

l'échelle locale d'équipements pétroliers de haute technologie et la fourniture des services qui leur sont liés, ainsi que la formation spécialisée, le transfert de connaissances, de savoir-faire et le transfert technologique.

## CÉRÉALICULTURE

**Un objectif d'emblavement de 3,2 millions d'hectares en 2024-2025**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a indiqué, lundi à Alger, que son département ministériel avait fixé comme objectif l'emblavement céréalier de 3,2 millions d'hectares lors de la saison 2024-2025 avec la mise à disposition à cet effet de 5,2 millions de quintaux de semences.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale avec les cadres du secteur, M. Cherfa a précisé que l'objectif tracé initialement était d'atteindre 3,2 millions d'hectares de céréales lors de la nouvelle saison, appelant les directeurs des services agricoles à travers les différentes wilayas du pays à recourir à la numérisation dans la collecte des données relatives aux terres cultivées et aux besoins en semences.

Il a affirmé, à cet égard, que l'introduction de données "précises" via la plateforme numérique du ministère de l'Agriculture permettra de bien préparer la prochaine campagne labours-semences.

Et d'ajouter que les objectifs de chaque wilaya pour la campagne labours-semences 2024-2025 seront fixés avec précision à la fin du mois d'août prochain, assurant que les semences et les engrais seront mis à la disposition des producteurs.

Selon lui, les résultats de la saison 2023-2024 relèvent du "miracle" compte

tenu des obstacles rencontrés lors de la distribution des semences et des engrais aux agriculteurs, avant qu'une solution ne soit trouvée en décembre 2023.

Afin d'éviter qu'un tel scénario ne se reproduise, le ministre a enjoint aux directeurs des services agricoles de tenir compte des exigences des professionnels qui sont les mieux placés pour déterminer les besoins liés à la campagne labours-semences.

Concernant le rendement dans les wilayas du sud, le ministre a rappelé qu'il était de 47-51 quintaux/hectare la saison précédente, estimant qu'"il ne devrait pas être inférieur à 55 quintaux/hectare en 2024-2025" avec la décision du président de la République de porter à 500.000 hectares les superficies cultivées en céréales dans le sud. S'agissant des légumineuses, un objectif de 150 hectares a été fixé pour cette saison, a ajouté M. Cherfa, qui a appelé à accorder de l'importance à cette filière et à remédier à la baisse de la production.

Pour ce faire, il a instruit les cadres du secteur à l'effet de maîtriser les intrants, de préparer les semences et les engrais et de prendre toutes les mesures nécessaires "avant la fin du mois d'octobre 2024".

Il a aussi rappelé aux directeurs des services agricoles la nécessité de

déterminer, avant le 10 août prochain, la superficie réelle destinée à la culture des légumineuses.

M. Cherfa a en outre souligné l'importance du programme de culture du maïs jaune pour atteindre l'autosuffisance en augmentant les superficies cultivées au cours des trois prochaines années.

**Campagne moisson-battage dans les wilayas du nord : 40% de progression**

De son côté, le Directeur général de la production agricole, Messaoud Bendridi, a présenté, au cours de la réunion, un exposé sur le déroulement de la campagne moisson-battage des céréales 2023-2024, qui s'est achevée dans la wilaya du sud, mais qui se poursuivra jusqu'au 15 août prochain dans les wilayas du nord.

Les superficies cultivées dans les wilayas du sud s'élevaient à 106.000 hectares sur un total d'environ trois millions d'hectares au niveau national, selon les données présentées par le même responsable.

La production céréalière dans les wilayas du sud a atteint quatre millions de quintaux, avec une moyenne de 47-51 quintaux/hectare, soit "96% des objectifs fixés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural", a précisé M. Bendridi, relevant que la production la

plus élevée avait été enregistrée dans les wilayas de Biskra, d'El Meniaa et d'Adrar.

S'agissant des wilayas du nord, le rendement moyen de blé dur a atteint 20 quintaux/hectare, celui du blé tendre 20 quintaux/hectare également, tandis que le rendement moyen de l'orge a atteint 15 quintaux/hectare depuis le lancement de la campagne moisson-battage (début juin-28 juillet).

Les superficies moissonnées durant cette période ont dépassé 1,1 million d'hectares sur un total de plus de 2,8 millions d'hectares, soit 40% de la surface cultivée, a-t-il précisé. Jusqu'à présent, 18 millions de quintaux ont été moissonnés dans les wilayas du nord, notamment Guelma, Mila, Constantine et Sétif, qui totalisent 47% de la production jusqu'au 28 juillet.

Intervenant à cette occasion, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, s'est félicité de la décision du ministre de l'Agriculture relative à la préparation anticipée de la campagne labours-semences.

De son côté, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hamli, a mis l'accent sur l'importance d'une préparation idoine pour "assurer un bon rendement".

ITALIE

**Hausse de 0,2 % du PIB au deuxième trimestre**

L'Italie a vu son produit intérieur brut (PIB) augmenter de 0,2% au deuxième trimestre par rapport au précédent, grâce à la bonne tenue du secteur des services, a annoncé hier l'Institut italien des statistiques (Istat).

Si l'activité des services a connu une hausse, l'agriculture, la sylviculture et la pêche ainsi que l'industrie ont subi une baisse, selon cette première estimation de l'institut.

Au premier trimestre, le PIB s'était accru de 0,3%. L'acquis de croissance pour l'année en cours s'est établi à 0,7%.

Le gouvernement de Giorgia Meloni avait abaissé en avril ses prévisions de croissance pour l'ensemble de l'année, tablant sur une hausse du PIB de 1%, suivie de 1,2% en 2025.

Cet objectif de croissance pour 2024 "est tout à fait à notre portée", avait assuré début juillet le ministre de l'Économie Giancarlo Giorgetti. Les prévisions de croissance de Rome sont toutefois



supérieures à celles de la Banque d'Italie, qui table sur seulement 0,6% cette année. La Commission européenne prévoit 0,9% et le Fonds monétaire international (FMI) 0,7%. La Banque d'Italie avait es-

timé à la mi-juillet que la croissance s'était poursuivie à un rythme modéré au cours du deuxième trimestre, soutenue par les services, surtout les secteurs liés au tourisme. Les dépenses des touristes étrangers en Italie ont grimpé

de 10,5% en 2023 et ont continué à s'accroître "légèrement" pendant les deux premiers trimestres de 2024, a noté l'institution.

La croissance a été toutefois freinée selon la Banque d'Italie par le recul de l'industrie manufacturière et du secteur de la construction, mis à mal par la brusque réduction du "superbonus", un dispositif de primes vertes.

Pour soutenir sa croissance, l'Italie peut cependant compter sur les fonds du plan de relance européen, dont elle est la première bénéficiaire avec 194,4 milliards d'euros prévus d'ici à 2026.

Fin juin, l'Italie avait reçu 113,5 milliards d'euros de Bruxelles, soit 58,4% du total, mais en avait dépensé seulement 51,4 milliards d'euros, moins que prévu par le plan.

SUISSE

**Les perspectives économiques se tassent en juillet**

Les perspectives pour l'économie suisse se sont tassées en juillet, selon la baromètre du KOF, qui aperçoit un faisceau d'indicateurs négatifs aussi bien pour l'industrie que le bâtiment ou l'hôtellerie et la restauration.

Ce baromètre de référence - qui permet d'évaluer la tendance à court terme pour le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse - s'est détérioré en juillet, revenant à 101,7, soit un recul de 1,7 point par rapport au mois de juin, indique mardi le centre de recherches conjoncturelles de l'école polytechnique fédérale de Zurich dans un communiqué.

Il se maintient toutefois au-dessus de la barre des 100 points, le seuil à partir duquel l'économie helvétique croît, précise cet institut zurichois, ses chercheurs en

dédusant que "la conjoncture suisse devrait continuer à évoluer à un rythme plutôt modéré dans un avenir proche", selon le communiqué.

Le recul est "très étendu", détaille l'institut zurichois, puisqu'il touche aussi bien les sous-indicateurs concernant la "demande étrangère" que la "consommation", la tendance étant "négative" dans "l'hôtellerie et la restauration, la construction, les autres services et l'industrie manufacturière", ajoute le communiqué.

En juillet, les sous-indicateurs pour les carnets de commandes, l'utilisation des capacités et la production ont "particulièrement" pesé sur l'évolution du baromètre, notent les chercheurs de l'institut zurichois qui soulignent que "les perspectives s'assombrissent" dans le secteur de

l'électricité, du bois, du verre et dans l'industrie des machines.

Les services financiers et assurances font toutefois exception, s'opposant à cette tendance générale à la baisse, relèvent-ils. Le secteur des équipements électriques et machines, qui dépend fortement des exportations, est confronté depuis plusieurs mois à une baisse des commandes face aux taux d'intérêts élevés et aux incertitudes macroéconomiques qui freinent les investissements. Au premier trimestre 2024, le pays alpin avait connu une croissance modeste de 0,3% par rapport au trimestre précédent sur fond de baisse des exportations de marchandises. Mais ce repli avait été compensé par la bonne tenue de la consommation des ménages et du tourisme.

ZONE EURO

**Hausse du PIB plus forte que prévu au deuxième trimestre**

La croissance économique de la zone euro a été plus élevée que prévu au deuxième trimestre avec un PIB en hausse de 0,3% par rapport aux trois mois précédents, confirmant son rebond, a annoncé mardi Eurostat.

Au premier trimestre, la zone euro avait déjà affiché une progression du produit intérieur brut (PIB) de 0,3%, s'extrayant de la stagnation du deuxième semestre de l'an dernier (0%), selon les chiffres de l'institut européen des

statistiques. Pour l'ensemble de l'Union européenne, la croissance a également conservé au deuxième trimestre son rythme de 0,3% atteint en début d'année.

Mais les divergences entre pays sont très marquées, ce qui pourrait constituer un casse-tête pour la Banque centrale européenne (BCE) qui doit définir une politique monétaire adaptée à l'ensemble des 20 pays partageant la monnaie unique. Ainsi, parmi les grandes économies du

Vieux Continent, l'Allemagne se distingue négativement et freine ses partenaires. Son PIB a reculé de 0,1% au deuxième trimestre.

Depuis deux ans, la première économie européenne souffre notamment des difficultés de son industrie qui subit des coûts de l'énergie élevés.

La France (+0,3%), dans la moyenne européenne, fait un peu mieux que l'Italie (+0,2%), tandis que l'Espagne affiche l'un des taux de croissance les

plus élevés à 0,8%. Globalement, la performance européenne reste très inférieure à celle des Etats-Unis et de la Chine, les deux géants ayant affiché une croissance de 0,7% au deuxième trimestre, plus de deux fois supérieure à celle de l'UE.

Pour l'ensemble de l'année 2024, le Fonds monétaire international (FMI) a pronostiqué le 16 juillet une croissance du PIB de 0,9% dans la zone euro, contre 2,6% aux Etats-Unis et 5% en Chine.

CHANGES

**Le dollar plus solide avant une décision de la Fed**

Le dollar était solide lundi avant une décision de la Fed en milieu de semaine où tous les regards sont tournés vers la politique monétaire et les réunions de banques centrales aux Etats-Unis, au Japon et au Royaume-Uni.

Vers 19H40 GMT, le dollar gagnait 0,29% par rapport à l'euro qui valait 1,0825 dollar pour un euro. Le dollar index qui mesure le billet vert par rapport à un panier de devises, grimpait de 0,23% à 104,55 points.

L'euro est un peu plus faible mais ses pertes sont limitées et il trouve du soutien autour de la zone de 1,08", a commenté Shaun Osborne de Scotiabank.

"Les marchés sont focalisés sur les dé-

veloppements qui interviendront avec les banques centrales", a-t-il ajouté.

La Réserve fédérale (Fed) conclut mercredi une réunion de politique monétaire à l'issue de laquelle les marchés ne s'attendent pas à une baisse des taux.

En revanche, les investisseurs vont guetter toute indication pour la réunion de septembre où ils parient sur une baisse des taux.

"Les marchés anticipent un signal de la Fed indiquant que les responsables politiques se préparent à un assouplissement de la politique monétaire en septembre", a indiqué Shaun Osborne.

Selon lui, alors que des réunions de la Banque du Japon et d'Angleterre sont

aussi attendues cette semaine, "il y a moins de certitudes sur ce que feront la BoJ et la BoE". La Banque d'Angleterre est susceptible d'annoncer jeudi une baisse de 25 points de base de son taux d'intérêt, actuellement fixé à 5,25%, au plus haut depuis 2008, estime Ipek Ozkardeska, de Swissquote Bank. La décision s'annonce serrée: si l'inflation s'est stabilisée en juin à 2% sur un an au Royaume-Uni, en ligne avec l'objectif de la BoE, la croissance des salaires reste élevée dans le pays. Après avoir chuté à l'annonce d'un important déficit des finances publiques, - un chiffre qui était attendu -, la livre se stabilisait par rapport au dollar à 1,2866 dollar.

PÉTROLE

**Le Brent clôture à 79,78 dollars**

Les cours du pétrole ont reculé lundi, le baril de Brent passant sous les 80 dollars, une première depuis juin, pénalisés par les perspectives de la demande de la Chine, première importatrice de pétrole mondiale mais aussi aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, a cédé 1,66% à 79,78 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a perdu 1,75% à 75,81 dollars.

MARCHÉS BOURSIERS

**La Bourse de Tokyo recule avant la BoJ et la Fed**

La Bourse de Tokyo reprenait son souffle mardi matin après son fort rebond de la veille, tandis que les investisseurs avaient déjà les yeux braqués sur les réunions monétaires des banques centrales américaine et japonaise.

L'indice vedette de la capitale nipponne lâchait 0,45% à 38.294,06 points vers 01H00 GMT et l'indice élargi Topix perdait 0,37% à 2.749,47 points.

"Les marchés boursiers japonais devaient rester nerveux aujourd'hui et demain, avant la réunion de politique monétaire de la Banque du Japon" et celle de la Réserve fédérale américaine (Fed), a commenté l'analyste Takuma Ikemoto dans une note du Tokai Tokyo Intelligence Lab.

Par ailleurs, les investisseurs surveilleront des annonces de résultats d'entreprises comme le géant automobile Toyota ou la mégabanque Mitsubishi UFJ cette semaine et "il faudra que ceux-ci soient bons pour que les actions rebondissent véritablement", a-t-il ajouté.

L'attention des marchés était d'ores et déjà tournée vers la journée de mercredi et ses annonces de banques centrales des deux côtés du Pacifique, tentant de prédire les effets de leurs résultats combinés sur le cours du yen, en nette remontée après avoir touché le fond au début du mois.

"Dans l'arène du marché des changes, les opérateurs jouent une partie d'échecs à la veille de deux décisions serrées des banques centrales", a noté Stephen Innes de SPI Asset Management.

"La BoJ est sur le point de relever ses taux de 15 points de base, tandis que la Banque d'Angleterre (BoE) reste le joker que tout le monde aime détester. D'un autre côté, on s'attend à ce que la Fed ne bouge pas, mais elle pourrait laisser entrevoir une baisse des taux en septembre, voire une réduction spectaculaire".

L'action du géant japonais des services en ligne Rakuten perdait 4,2% après son annonce la veille que la restructuration de son activité de services financiers devrait attendre janvier prochain, au lieu d'octobre comme il le prévoyait jusque-là.

Le dollar était stable à 153,98 yens vers 01H00 GMT, contre 154,02 yens lundi à 21H00 GMT.

L'euro refluit aussi à 166,55 yens contre 166,67 yens la veille, et valait 1,0817 dollar contre 1,0821 dollar lundi.

Les cours du pétrole continuaient leur recule après avoir chuté la veille face aux perspectives mornes de la demande en Chine, première importatrice de pétrole mondiale.

Le baril de WTI américain se dépréciait de 0,25% à 75,62 dollars et celui de Brent de la mer du Nord lâchait 0,16% à 79,65 dollars vers 00H50 GMT.

## EDUCATION NATIONALE 604 nouveaux établissements à la rentrée scolaire 2024/2025 (Ministre)

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé lundi à Bouira la réception de 604 établissements scolaires à travers le pays, dont 354 écoles primaires, en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, où il a inauguré deux groupes scolaires et un collège d'enseignement moyen (CEM), M. Belaabed a expliqué qu'en prévision de la prochaine rentrée scolaire, 354 nouvelles écoles primaires seront ouvertes, outre 162 CEM et 88 lycées. Il a également annoncé la réception de 459 cantines scolaires en prévision de la prochaine rentrée sociale à travers les différentes wilayas du pays.

Le ministre a loué, à l'occasion, les "gros efforts" fournis pour le développement du secteur de l'éducation nationale dans la wilaya de Bouira, mais aussi dans les autres wilayas du pays. "Toutes les wilayas sont devenues des chantiers qui avancent à un rythme très ac-



ceptable. Ça va nous permettre de réceptionner ce grand nombre d'établissements au niveau national", a-t-il dit, affirmant que son département œuvrait à améliorer et à rationaliser davantage la gestion des établissements scolaires. Abordant le dossier de la numérisation, le ministre de l'Édu-

cation nationale s'est réjoui du rôle de la technologie dans le développement de son secteur. "La numérisation nous a beaucoup aidé à préparer la prochaine rentrée scolaire, notamment en ce qui concerne les inscriptions en ligne pour les élèves de la première classe du pri-

maire", a-t-il souligné. Et de préciser: "nous avons réussi à inscrire un grand nombre d'élève en première année primaire et à atteindre à la fin juin dernier un taux de plus de 98,9 % en un temps record grâce à la numérisation". Le ministre a souligné dans ce contexte, que 1700 écoles primaires seront dotées progressivement de tablettes numériques en prévision de la prochaine rentrée scolaire à travers le pays.

Par ailleurs, M. Belaabed a annoncé l'organisation d'une conférence nationale le 8 août prochain à Mostaganem pour discuter des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. S'agissant de la distribution de la prime scolaire de 5000 DA aux élèves démunis, le ministre a fait savoir que l'opération "tire à sa fin et a atteint un taux de 99%".

## ZAOUIAS

### Oran : mise en exergue du rôle des zaouias algériennes dans la lutte contre le colonisateur (colloque)

Les participants au colloque annuel de la zaouia Taïbia d'Oran, tenu lundi au centre culturel de la zaouia, ont mis en exergue le rôle des zaouias dans la lutte contre le colonisateur et la préservation de l'identité culturelle et religieuse des Algériens à travers l'histoire. Dr Dahou Feraoun de l'université de Mostaganem a insisté dans son allocution d'ouverture des travaux de ce colloque, organisé par la zaouia Taïbia d'Oran, en collaboration avec l'équipe de recherche dans la culture et la communication de l'université de Mostaganem, intitulée "le rôle des zaouias dans la formation de l'identité culturelle algérienne", que nombre de résistances populaires contre le colonisateur français, depuis le début de l'occupation et jusqu'au déclenchement de la guerre du 1er novembre 1954, avaient comme leaders des personnalités de différentes confréries soufies algériennes.

Le même intervenant a cité les premiers noyaux de la résistance populaire algérienne contre le colonisateur français notamment dans la région de la Mitidja, au centre de l'Algérie, sous la direction de personnalités associées à la Zaouia et au soufisme, dont Cheikh Si Zaoum et Cheikh Larbi Benmoussa. Il a poursuivi avec la lutte menée par l'Emir Abdelkader, suivie de celle de Cheikh Bouâmama, El Mokrani et Zâatacha, ainsi que la révolution de Cheikh Aroud dans le sud de l'Algérie et d'autres.

Dr Hamou Feraoun a indiqué que "la lutte de personnalités influencées par la pensée soufie en Algérie s'est poursuivie pendant la période de lutte politique et durant la révolution du 1er novembre, avec des personnalités telles que Messali El Hadj, Hocine Ait Ahmed et d'autres personnalités qui ont lutté

pour permettre aux Algériens de conquérir leur liberté et leur indépendance, que ce soit par la lutte politique ou par la lutte armée".

Pour sa part, le professeur Belghit Mohamed Seddik du Centre universitaire d'El Bayadh a souligné que "l'implication des cheikhs des Zaouias et des hommes des confréries soufies dans la lutte contre la colonisation a précédé de loin l'occupation française, ce qui est confirmé par la participation des cheikhs des Zaouias, dont le fondateur de la zaouia chikhya à Labiodh Sidi Cheikh, dans la Wilaya d'El Bayadh, aux combats de libération de la ville d'Oran sous l'emprise de l'occupation espagnole, qui mourut en 1616 des suites des blessures qu'il reçut lors d'une des batailles pour la libération de la ville d'Oran. Il a ajouté que "les cheikhs de la zaouia ont œuvré à transmettre leur esprit du djihad à leurs enfants et petits-enfants et leur ont inculqué les valeurs de sacrifice et de lutte, comme en témoigne Cheikh Bouâmama, petit-fils du fondateur de la zaouia "Rayat El Djihad" contre les colonisateurs français, plus de deux siècles après la mort de son arrière-grand-père".

Cheikh Belaïd Balrouaine, Imam à la Wilaya de Mascara, a souligné que "les zaouias en Algérie étaient liées au concept de "Ribat" afin de protéger le pays de la menace extérieure, et elles participaient avec le peuple dans diverses batailles pour vaincre le colonialisme espagnol, puis français, en participant au "Ribat talaba" à Oran pour la libération de l'occupation espagnole, sachant que ce ribat a vu la participation de zaouias coraniques de différentes wilayas de l'Ouest du pays, au cours de laquelle des milliers de talaba adeptes de cette zaouia sont tombés au champ d'honneur".

Dr Halima Moulay, chercheuse au centre de recherches anthropologiques sociales et culturelles (CRASC) d'Oran, a souligné que les zaouias algériennes ont constitué, au début du 8ème siècle de l'hégire, une source de sécurité spirituelle, religieuse et culturelle pour les algériens, à travers la diffusion des sciences et connaissances religieuses, et qui ont contribué à protéger la société contre divers types de dérives, en plus de participer aux opérations militaires pour affronter les occupants.

Dr Mohamed Bendjabour, professeur à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a relevé, de son côté, que "les zaouias en Algérie, qui sont actuellement au nombre de plus de 1.600, sont des institutions religieuses intégrées qui, en plus de leur rôle éducatif, jouent un rôle majeur au bénéfice de la société, en préservant l'identité nationale des algériens, dans la continuité de leur rôle depuis des siècles à faire face aux différents types de colonialismes".

Le cheikh de la zaouia Taïbia, Cheikh Moulay Hassan El Ouazzani, a souligné que "les zaouias en Algérie, dont la zaouia Taïbia, ont été depuis leur fondation, un phare de guidance et de foi, œuvrant à la diffusion des enseignements et préceptes de l'islam, prêchant les vertus et les mœurs honorables, apportant un soulagement aux affligés et soutenant les opprimés".

Au cours de l'année écoulée, selon M. Bouâmama Larbi, coordinateur du colloque, cette rencontre annuelle de la zaouia Taïbia à Oran a abordé le thème des "maoussim culturels populaires en Algérie : rôles et significations symboliques dans une conjoncture de communication en mutation".

## ENFANCE

### Tamanrasset: un millier d'enfants bénéficient des camps de vacances sur le littoral (DJS)

Un millier d'enfants de la wilaya de Tamanrasset, répartis en groupes, bénéficient des camps de vacances dans des villes côtières du pays, a-t-on appris lundi de la direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS).

Six vols ont été programmés pour le transport des estivants vers Alger avant de rallier la ville balnéaire de Tipasa, accompagnés de 17 encadreurs leur permettant de passer, pour chaque groupe, une douzaine de jours sur le littoral et de profiter des bienfaits de la mer et de la beauté des paysages, a indiqué le chef de services des activités de jeunes à la DJS, Abdallah Benbiya.

Le programme de vacances tracé par la DJS prévoit également un camp au profit d'un groupe de 200 jeunes de la wilaya sur les plages de d'Ain-Temouchent, a-t-il ajouté. D'autres activités permettant aux enfants et jeunes des différentes communes de la wilaya de meubler leur temps ont été prévues par la DJS à travers les différentes structures, salles de sports et piscines de proximité, riches en activités culturelles, récréatives et sportives, a signalé le même responsable.

## AGRICULTURE

### Mostaganem : des facilités accordées aux producteurs de pomme de terre pour préparer la campagne d'arrière-saison (wilaya)

Les producteurs de pomme de terre de la wilaya de Mostaganem ont bénéficié de plusieurs facilités pour la préparation de la campagne de production d'arrière saison, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a tenu, dimanche, une réunion consacrée aux facilités accordées aux agriculteurs, dans le cadre de la préparation de la campagne de labours-semences de pomme de terre d'arrière saison, qui sera lancée dans les prochains jours.

Dans ce cadre et après avoir écouté les préoccupations de 27 producteurs locaux de pomme de terre, le wali a pris une batterie de mesures et dispositions visant à doubler les superficies réservées à ce tubercule d'arrière saison et garantir l'abondance dans les marchés régionaux et nationaux, a-t-on ajouté.

Dans ce cadre, M. Boudouh a ordonné de faciliter les mesures d'octroi de fonçage de puits aux agriculteurs concernés par cette opération, de fournir les engrais et les semences nécessaires et de réserver un guichet au niveau de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) pour la gestion de l'opération d'obtention de crédits.

Le même responsable a exhorté les producteurs à élargir des superficies emblavées, lors de la prochaine campagne, et le passage de moyens conventionnels aux moyens modernes, notamment avec l'utilisation de moyens de labours-semences et d'irrigation modernes, contribuant à l'abondance de ce produit essentiel dans la chaîne alimentaire algérienne.

Le wali a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de la coordination entre tous les secteurs concernés par cette campagne, dont l'octroi aux producteurs de permis de fonçage de puits avant la fin du mois d'août prochain.

La production de la wilaya de Mostaganem en pomme de terre de saison, dont la campagne a été achevée dernièrement, a atteint plus de 3,2 millions de quintaux, dont 57.000 qx destinés aux semences pour satisfaire les besoins agricoles pour la campagne d'arrière saison, a ajouté la direction de wilaya des Services Agricoles.

La wilaya de Mostaganem, dont la production a atteint, l'année dernière, plus de 4 millions de qx de pommes de terre, notamment au deuxième trimestre (3,5 millions de qx), à la faveur de la campagne de saison et le 4ème et dernier trimestre (500.000 qx), grâce à la campagne d'arrière saison.



CHINE

**Quatre morts et trois disparus à la suite de pluies torrentielles au Hunan**

Quatre personnes étaient mortes, et trois autres restaient portées disparues lundi soir après que des pluies torrentielles se sont abattues sur la ville de Zixing, dans la province chinoise du Hunan (centre), au cours des quatre derniers jours, ont indiqué mardi les autorités locales.

La ville de Zixing a reçu des précipitations record depuis vendredi en raison de l'impact du typhon Gaemi, avec des relevés dépassant 645 mm en 24 heures à un endroit, a déclaré le centre de contrôle des inondations et de lutte contre la sécheresse de la ville.

Les décès et les disparus ont été signalés dans quatre villages de la ville de Zhoumensi et du bourg Yao de Bamianshan dépendant de Zixing, selon le centre. La pluie a endommagé les habitations de 867 ménages de la ville, et entraîné 1.345 effondrements sur des routes. Les responsables ont déclaré que les communications avec de nombreux villages étaient instables, ce qui rendait difficiles les mises à jour rapides concernant la situation. La ville a dépêché plus de 5.400 secouristes professionnels. Au total, 11.379 personnes ont été évacuées pour des raisons de sécurité.



**Des inondations font sept morts dans le centre du pays (nouveau bilan)**

Des inondations dans le centre de la Chine ont fait sept morts et trois disparus, ont rapporté mardi les médias d'Etat, au moment où le pays connaît un été marqué par des événements climatiques extrêmes.

Un précédent bilan publié en matinée avait fait état de quatre morts. Des pluies diluviennes ont frappé ces derniers jours l'est et le sud du pays, tandis qu'une grande partie du nord a déjà

souffert de multiples vagues de chaleur, dont la capitale Pékin.

Le typhon Gaemi, qui a fait plusieurs morts aux Philippines et à Taïwan et provoqué d'importants dégâts, a perdu en intensité mais ses effets continuent à se faire sentir en Chine continentale, notamment dans le centre du pays.

La localité de Zixing, située à quelque 1.500 km au sud-ouest de Pékin, a connu

des précipitations record avec 645 millimètres de pluie relevés localement en 24H, selon l'agence de presse Chine nouvelle.

Plus de 11.000 habitants ont dû être évacués, tandis que les fortes pluies ont endommagé près de 900 maisons et plus d'un millier de routes dans cette ville de la province du Hunan. La télévision chinoise a diffusé des images d'habitations dans cette zone, cernées par des

eaux boueuses sur des kilomètres à la ronde. A l'autre bout du pays, les fortes pluies ont également touché le nord-est de la Chine, en particulier les zones frontalières avec la Corée du Nord. La montée des eaux du fleuve Yalu, qui sépare les deux pays, a entraîné l'évacuation préventive de près de 30.000 personnes à Dandong, grande ville frontalière côté chinois, selon l'agence Chine nouvelle.

INDE

**Déraillement d'un train : Deux passagers morts et 20 blessés**

Un train a déraillé et plusieurs de ses voitures se sont renversées mardi dans l'Etat indien du Jharkhand (nord-est), faisant au moins deux morts et 20 blessés, ont rapporté des médias locaux.

Le train Howrah-Bombay a déraillé non loin de la ville de Jamshedpur mardi vers 04h00 du matin (22h30 GMT lundi), selon le quotidien indien Hindustan Times.

"Au moins deux personnes ont été tuées et 20 autres blessées", a déclaré Om Prakash Charan, le porte-parole d'Indian Railways, l'entreprise publique qui exploite le réseau ferroviaire indien.

L'accident s'est produit à peu près au même moment où un train de marchandises circulant en sens inverse a déraillé, étant peut-être entré en collision avec le train de passagers.

"Un train de marchandises a également déraillé à proximité, mais on ne sait pas si les deux accidents se sont produits en même temps", a ajouté le porte-parole.

Environ 18 voitures du train de passagers sont sorties des rails, a-t-il précisé, et une équipe de secouristes a été dépêchée sur les lieux.

Avec ses 64.000 kilomètres, le réseau ferroviaire reste le principal moyen de transport en Inde et convoie plus de 21 millions de voyageurs par jour.

Entre 2017 et 2021, les accidents ferroviaires ont engendré la mort de 20.000 personnes par an en moyenne, dans des collisions, des déraillements ou d'autres causes, selon les données officielles.

**Glissements de terrain: le bilan grimpe à 63 morts (autorités)**

Des glissements de terrain dans le sud de l'Inde ont tué au moins 63 personnes, selon un nouveau décompte mardi, a déclaré à la presse le bureau du ministre des finances et du logement de l'Etat du Kerala, Krishnankutti Rajan.

Le cabinet de M. Rajan a indiqué que 116 autres personnes avaient été blessées dans les glissements de terrain qui ont frappé le district de Wayanad tôt mardi. Un précédent bilan faisait état de 45 morts.

Pour sa part, la ministre de la Santé de l'Etat du Kerala, Veena George, avait indiqué plus tôt dans la journée à l'agence Press Trust of India que les hôpitaux avaient également pris en charge "de nombreux blessés".

"Des centaines de personnes sont potentiellement coincées", a indiqué l'armée dans un communiqué qui précise qu'environ 225 soldats ont été déployés sur le site de la catastrophe pour participer aux efforts de recherche d'éventuels survivants.

Par ailleurs, le Premier ministre indien Narendra Modi a réagi sur le réseau social X, déclarant que ses "pensées vont à tous ceux qui ont perdu leurs proches" et que ses "prières vont aux blessés". Il a également assuré aux autorités locales de "toute l'aide possible" pour faire face à la situation. Son bureau a en outre indiqué que les familles des victimes seraient indemnisées à hauteur de 2.200 euros.

APS

CÔTE D'IVOIRE

**Le gouvernement veut restaurer 20% du couvert forestier d'ici à 2030**

Le Premier ministre ivoirien Robert Beugré Mambé a appelé lundi à une "action collective pour atteindre l'objectif du gouvernement de restaurer un minimum de 20% du couvert forestier d'ici à 2030", à l'occasion de la célébration officielle de la Journée nationale de l'arbre à Abidjan. "Engageons-nous à restaurer nos couverts forestiers en plantant des arbres dans nos cours, au

village comme en ville, dans nos communes partout en Côte d'Ivoire", a dit le Premier ministre. Célébrée le 5 juillet de chaque année depuis 1983, la Journée nationale de l'arbre vise à cultiver chez les Ivoiriens l'amour et le respect de la nature. L'édition 2024, lancée depuis le 5 juillet sur l'ensemble du territoire national, a été marquée par des opérations de reboisement avec un ac-

cent particulier sur l'importance et les bienfaits des arbres et des forêts dans un contexte de changement climatique. Selon les résultats d'un inventaire forestier et faunique de la Côte d'Ivoire réalisé en 2021, environ 90% de la surface de la forêt ivoirienne a disparu ces 60 dernières années et le couvert forestier est estimé à seulement trois millions d'hectares.

ETATS-UNIS

**En Californie, la lutte se poursuit contre le plus grand incendie de l'année**

Avec près de 4.900 pompiers mobilisés, 33 hélicoptères, 400 camions et de nombreux Canadair, les pompiers de Californie continuent lundi leur lutte acharnée contre le plus grand mégafeu de l'année, qui a déjà brûlé une zone plus vaste que la ville de Los Angeles. Le "Park Fire" sévit depuis mercredi dans le nord du "Golden State", dans une région rurale à trois heures de route au nord-est de San Francisco. Il a désormais ravagé presque 1.500 km2, selon l'agence CalFire, ce qui en fait l'un des incendies les plus vastes de l'histoire de la Californie. Aucune victime n'est pour l'instant à déplorer, et les pompiers ont bénéficié ce week-end d'une petite baisse des températures, qui leur a permis de faire quelques progrès: le feu est maîtrisé à "12%". Mais plus de 26.000 personnes sont toujours sous le coup d'ordres d'évacuations lundi après-midi, selon un porte-parole de CalFire. Les autorités appellent à la plus grande prudence, face à une situation qui peut se dégrader à tout moment. "Cet incendie est extrêmement instable et imprévisible", a insisté le shérif du comté de Tehama, Dave Kain, lors d'un point presse lundi. "Nous avons vu de nombreux endroits que nous pensions être devenus sûrs se faire ravager de nouveau par les flammes."

Ce mégafeu, qui a détruit plus d'une centaine de bâtiments, impressionne: il a progressé à la vitesse de marche d'un homme pendant les premières 48 heures, et a généré

des nuages de fumée spectaculaires, ainsi qu'une sorte de tornade de feu. La propagation éclair des flammes a notamment été permise par les vagues de chaleur à répétition qui touchent la Californie et l'Ouest américain depuis début juin.

"La végétation (...) est toujours super, super sèche, asséchée par un mois de chaleur record", a expliqué dimanche Daniel Swain, spécialiste des événements extrêmes à l'université UCLA. Dans les villages forestiers concernés par des ordres d'évacuation, certains habitants choisissent malgré tout de rester jusqu'au dernier moment. Comme Justin Freese, qui déploie ses tuyaux d'eau autour de sa maison de deux étages, perdue dans les bois. "Je suis préparé, mais je ne suis pas stupide", a assuré ce quadragénaire au New York Times. "S'il y a un mur de flammes de 30 mètres, je ne vais pas rester sur place et me faire carboniser." Cet incendie est d'origine criminelle, selon les autorités. Le suspect, un homme de 42 ans avec un casier judiciaire fourni, a comparu lundi devant un tribunal pour être formellement poursuivi. Il a été vu mercredi en train de pousser une "voiture en feu dans un ravin", d'après le parquet local. Les Etats-Unis luttent actuellement contre une centaine de vastes incendies selon le National Interagency Fire Center. Ils ravagent principalement l'Ouest du pays, et notamment l'Oregon, où un pilote d'avion luttant contre un incendie est mort la semaine dernière.

## PARAMÉDICAUX

## Tébessa: 121 paramédicaux répartis sur plusieurs établissements de santé installés dans leurs postes

Pas moins de 121 cadres paramédicaux ont été affectés à plusieurs établissements du secteur de la Santé dans la wilaya de Tébéssa, a indiqué jeudi le directeur de wilaya du secteur. Diplômés de la promotion 2024 de l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Tébéssa, 56 de ces paramédicaux sont des infirmiers de santé publique, 14 laborantins, 34 manipulateurs d'appareils de radiologie et d'imagerie médicale, 13 sages-femmes et 4 spécialistes en nutrition, a précisé M. Yazid Arif. Ces cadres paramédicaux qui ont suivi des formations spécialisées de trois ans ont été affectés aux nouveaux établissements hospitaliers et de santé mis en service dernièrement dans plusieurs communes de la wilaya ainsi qu'aux établissements enregistrant un déficit en encadrement, selon la même source. Le secteur de la Santé dans la wilaya de Tébéssa a enregistré dernièrement un "bond qualitatif" avec l'entrée en service dans nombre de communes de plusieurs structures de santé dont des hôpitaux, des polycliniques, des urgences médicales et des salles de soins outre la réhabilitation d'anciennes structures sanitaires, a affirmé M. Arif.

## ALGÉRIE - PALESTINE

## Une mission médicale algérienne réalise 250 opérations chirurgicales dans un hôpital dans le nord de Gaza

Une mission médicale composée de 13 chirurgiens, envoyée dans les territoires palestiniens dans le cadre d'une initiative du bureau d'Oran de l'Association des Oulémas musulmans algériens, a pu réaliser 250 opérations chirurgicales et des centaines de consultations au niveau de l'hôpital indonésien situé dans le nord de Gaza, en Palestine, a indiqué le chef de la délégation médicale, le Dr Baradei Mabarék. M. Baradei, également chef du bureau d'Oran de l'Association des Oulémas musulmans algériens et membre national de l'International Relief Committee, a déclaré à l'APS que la mission a rejoint Gaza, le 1er juillet, avant de rentrer au pays, le 25 juillet, précisant qu'elle est composée de 13 chirurgiens de diverses spécialités originaires d'Oran et d'autres wilayas.

Malgré les conditions difficiles et les risques encourus, M. Baradei a estimé que "la mission a été un succès", considérant qu'il s'agit de l'expression du soutien du peuple algérien au peuple palestinien frère et une confirmation de la position de l'Etat algérien, qui soutient les causes justes et appuie les populations vulnérables.

La même source a ajouté que la délégation algérienne a décidé de se porter volontaire et de prendre en charge elle-même les frais de voyage et d'hébergement, en signe de solidarité avec les frères palestiniens.

M. Baradei a indiqué que cette mission ne sera pas la dernière, puisque l'Association des Oulémas musulmans algériens compte en organiser d'autres.

Concernant les dons, il a souligné que la même association veille à les faire parvenir aux territoires palestiniens.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Bouira est "un pôle industriel par excellence" (Ministre)

La wilaya de Bouira est devenue "un pôle industriel par excellence" grâce à l'ouverture de trois complexes de l'industrie pharmaceutique dans la zone d'Oued El Bardi, a déclaré le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, au cours de sa visite dans cette wilaya du centre du pays.



S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, le ministre a mis en valeur les efforts consentis en matière d'accompagnement des investissements pour la réalisation de trois complexes de l'industrie pharmaceutique à savoir "Biopharm, Mag Pharm, et Rosas pharm", tous inaugurés lundi par M. Aoun en compagnie du ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed.

"Cette visite nous a permis de voir de près les grandes réalisations que connaît le secteur de l'industrie dans cette wilaya, qui est devenue un pôle industriel par excellence grâce à la réalisation et l'inauguration de ces unités qui produisent et fabriquent des médicaments utiles pour la prise en charge des malades", a déclaré à la presse M. Aoun. Il a réaffirmé, par la

même, la volonté de son département à œuvrer davantage pour le renforcement de l'industrie pharmaceutique afin de couvrir les besoins le marché national en produits pharmaceutiques et en médicaments.

A cet effet, M. Aoun a incité les investisseurs à s'intéresser à la production de médicaments anti-cancer, car, a-t-il dit, "le challenge d'aujourd'hui est de produire des médicaments pour alléger les souffrances des cancéreux, ainsi que celles des diabétiques à travers le pays".

"Cette vision s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui insiste sur le renforcement de la production de médicaments et de traitements pour les malades atteints de cancer", a-t-il rappelé.

Pour renforcer le secteur de l'in-

dustrie pharmaceutique, M. Aoun a réitéré la nécessité de renforcer la coordination entre l'université et ces complexes afin de former davantage de pharmaciens spécialisés dans l'industrie de médicaments.

"Le secteur a besoin d'une main d'œuvre spécialisée et qualifiée pour développer cette industrie", a encore insisté le ministre.

Le complexe industriel Biopharm est implanté dans la zone industrielle de oued El Bardi sur une assiette de 52 hectares, dont 5000 m2 réservés à la production des médicaments, selon les responsables du complexe.

"Nous avons mis en place 5 lignes de production de médicaments pour une cinquantaine de produits de forme liquide", avait déclaré précédemment le PDG du groupe Biopharm, Abdewahid Kerrar.

## OBÉSITÉ

## Le ministre de la Santé préside une Journée d'étude sur l'éducation thérapeutique du patient obèse

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, lundi à Alger, les travaux d'une Journée d'étude sur le thème "Education thérapeutique du patient obèse : alimentation et activité physique", lors de laquelle il a souligné l'importance d'associer tous les secteurs concernés à la lutte contre ce phénomène.

L'obésité est "un problème de santé publique" qui gagne du terrain notamment chez les enfants et les adolescents, a précisé M. Saihi dans une déclaration à la presse en marge des travaux de cette Journée d'étude, annonçant la création prochaine d'unités spécialisées dans la prise en charge de l'obésité au niveau des Etablissements hospitalo-universitaires (EHU).

Outre le Guide de prévention et de prise en charge de l'obésité lancé en février dernier, il importe



de "mettre en place une stratégie nationale associant plusieurs secteurs à travers un programme national de sensibilisation et de prise en charge de ce phénomène répandu dans

la société", a soutenu le ministre.

Dans le cadre de cette stratégie, le plan national nutrition sera défini, notamment pour les cantines universitaires et scolaires,

et ce, en coordination avec les secteurs concernés comme le commerce, l'agriculture, l'éducation et l'enseignement supérieur, a-t-il fait savoir.

## PALESTINE L'UNRWA met en garde contre l'augmentation des maladies cutanées à Gaza

Les Palestiniens de Gaza font face à une augmentation des maladies et des infections de la peau due aux limites de nettoyage causées par l'agression sioniste génocidaire en cours contre l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre dernier, averti l'Agence des Nations Unies pour l'aide et le travail pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

"Les familles de Gaza vivent dans des conditions inhumaines, avec peu d'accès à l'eau et à l'assainissement qui entraînent une augmentation des infections de la peau et des maladies cutanées", a tweeté l'agence de l'ONU sur la plateforme X. "La bande de Gaza a besoin d'un plus grand accès humanitaire pour apporter du carburant régulièrement pour l'eau potable, les équipements de nettoyage, y compris le savon", a ajouté l'Agence. Auparavant, le chef de l'UNRWA, Philippe Lazarini, avait déclaré que seulement 14 % de la zone de Gaza ne sont pas sous des ordres d'évacuation de l'armée de l'occupation sioniste. "Chaque jour, les autorités (sionistes) publient ces ordres qui forcent les gens à évacuer,



créant du chaos et de la panique", avait-il tweeté. "Souvent, les gens n'ont que quelques heures pour emballer ce qu'ils peuvent et tout recommencer à nouveau", avait-il écrit. Presque tout le monde à Gaza a été affecté par ces ordres. Beaucoup

ont été forcés d'évacuer en moyenne une fois par mois depuis le début de l'agression sioniste il y a neuf mois, avait déclaré le patron de l'UNRWA dans son message. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de

Gaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 39.363 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 90.923 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

## Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 39.400 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 39.400 martyrs et 90.996 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des

dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 37 martyrs et 73 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances

et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

## FRANCE

### La coqueluche se poursuit à travers le pays (autorités sanitaires)

La coqueluche, une maladie très contagieuse, continue à circuler activement en France, une vingtaine de décès d'enfants étant désormais recensés depuis le début de l'année, a annoncé mardi l'agence de santé publique française. Les dernières semaines ont vu la "poursuite de l'épidémie de coqueluche sur le territoire national", a résumé Santé publique France dans un bilan publié sur son site. "Si certains indicateurs semblent être à la baisse" avec notamment une accalmie des passages aux urgences, "l'interprétation doit être prudente car les données du mois de juillet ne sont pas encore consolidées", précise l'agence. La coqueluche, maladie virale hautement contagieuse, est souvent



bénigne, mais peut entraîner des complications graves, respiratoires et neurologiques, parfois mortelles chez les bébés. Depuis le début de l'année, 20 enfants sont décédés à cause de la coqueluche, selon ce dernier bilan. Fin juin, ce bilan s'établissait à 14 décès. L'agence a par ailleurs comptabilisé huit décès

d'adultes liés en partie à la coqueluche, mais pour ces personnes, toutes âgées de plus de 50 ans, la maladie n'est pas considérée comme la cause première du décès. La France, de même que de nombreux autres pays, connaît depuis plusieurs mois une résurgence de la coqueluche, dans un contexte marqué par la reprise de

nombreuses autres maladies infectieuses comme la rougeole. Les médecins regrettent que la vaccination contre la coqueluche ne soit pas encore assez la règle chez les nourrissons, d'autant que le vaccin est recommandé depuis quelques années dès la grossesse afin d'immuniser immédiatement le nouveau né.

## CAMEROUN

### L'hépatite B touche plus de 11% de la population du pays

11,2% de la population camerounaise est touchée par l'hépatite B, a indiqué lundi le ministre de la Santé publique, Manaouda Malachie, lors d'une déclaration de presse à Yaoundé, selon la cellule de communication du ministère.

Le ministre a révélé ces chiffres à l'occasion de la Journée mondiale contre les hépatites, qui tombe chaque année le 28 juillet. L'hépatite B touche 11,2 % de la population, avec des disparités régionales marquées, notamment dans l'Extrême-Nord où la prévalence atteint 17,7%. L'hépatite C affecte 1,3% de la population, tandis que la prévalence de l'hépatite D parmi les personnes infectées par l'hépatite B est de 10,5%.

En 2023, le Cameroun a enregistré plus de 12.000 nouveaux cas d'hépatite virale B et près de 3.800 cas d'hépatite C, ce qui a un impact significatif sur la santé publique, a souligné le ministre. Il a affirmé que la priorité serait désormais de réduire ces chiffres et d'atteindre l'objectif de zéro nouveau-né infecté par l'hépatite B, tout en élargissant l'accès au traitement pour les patients existants.

## ROYAUME-UNI

### Accord entre gouvernement et médecins pour mettre fin aux grèves

Le gouvernement britannique et le syndicat représentant les jeunes médecins en Angleterre ont annoncé lundi un accord prévoyant d'importantes hausses de salaires visant à mettre fin au mouvement de grève d'une ampleur inédite provoqué par la forte inflation. La flambée des prix il y deux ans a entraîné de nombreux conflits sociaux au Royaume-Uni, certains n'ayant toujours pas été réglés.

La British Medical Association (BMA) a annoncé avoir reçu une offre du gouvernement proposant d'importantes hausses de salaires réparties sur plusieurs années, aboutissant à une augmentation moyenne de 22,3% pour les "junior doctors". La proposition doit maintenant être soumise au vote des membres de la BMA, qui recommande de l'approuver. L'organisation réclamait un rattrapage de 35%, compte tenu de la baisse de pouvoir d'achat subie ces dernières années en raison de l'inflation.

## AFRIQUE

### La Communauté d'Afrique de l'Est lance une alerte sur la propagation du mpox

La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a appelé lundi ses huit pays membres à informer leurs citoyens des méthodes de protection et de prévention contre le mpox (longtemps appelé variole du singe), une maladie infectieuse propagée par un virus. Cette alarme fait suite à des rapports de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indiquant que le Burundi et la République démocratique du Congo (RDC), tous deux pays membres de la CAE, connaissent une épidémie de cette maladie virale, selon un communiqué publié par la CAE à son siège dans la ville d'Arusha dans le nord de la Tanzanie.

Ce communiqué précise que le Burundi a recensé trois cas confirmés de mpox dans l'ouest du pays, après vérification par ses laboratoires nationaux et par l'OMS. Depuis 2022, la RDC a enregistré plus de 21.000 cas de mpox et plus de 1.000 décès dus à cette maladie, selon l'OMS. Le Burundi est frontalier de la RDC, du Rwanda et de la Tanzanie, tandis que la RDC partage une frontière avec cinq pays membres de la CAE, à savoir la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Soudan du Sud.

Les autres pays membres de la CAE sont le Kenya et la Somalie. Le secrétaire général adjoint de la CAE en charge des infrastructures et des secteurs productifs, sociaux et politiques, Andrea Aguer Ariik Malueth, a déclaré qu'il était crucial de prendre des mesures de prévention pour réduire la propagation de la maladie. "Les pays membres de la CAE doivent fournir les informations nécessaires sur cette maladie et prendre des mesures préventives", a-t-il dit.

# PLAQUES ROUGES, TACHES... 9 bobos dermatos du bébé à surveiller

Plaques rouges, petits boutons, eczéma... Il arrive que la peau fragile des bébés souffre. Quand d'inquiéter ? Conseils et astuces pour la soigner et lui redonner de la douceur.

Votre bébé a des plaques rouges sur les fesses ? Pas de panique, c'est un problème très fréquent, que connaissent tous les parents un jour ou l'autre. Les nouveaux nés ont la peau fragile, souvent sèche et sensible. Le plus souvent, l'érythème fessier régresse en quelques jours et guérit, avec des soins d'hygiène et l'application d'une pommade à l'oxyde de zinc (plus communément appelée "pâte à fessier"). L'important est aussi de bien sécher la peau de bébé au moment de lui changer la couche. Si l'érythème fessier persiste, il peut toutefois s'agir d'une infection, par exemple une mycose liée à un champignon.

Dans ce cas, le médecin prescrit un antifongique sous forme de crème. Parfois d'autres causes sont possibles, comme une dermatite du siège (eczéma, dermatite séborrhéique...) avec des démangeaisons associées. Là aussi, les soins d'hygiène sont primordiaux, en plus d'un traitement local, selon les cas.

La dermatite du siège est due à une irritation de la peau causée par la position assise et accentuée par le port de la couche qui génère des frottements. "Les fesses sont rouges et la rougeur est d'abord sèche puis suintante, avec ou sans petits boutons (papules)", précise l'assurance maladie. En l'absence de traitement, l'érythème fessier peut s'aggraver et donner lieu à une infection.

Autre souci fréquent dans la vie de bébé : si votre enfant a les joues rouges, qu'il cherche à mordre des objets durs, se frotte le visage au niveau des genoux ou au niveau des oreilles, c'est sans doute une poussée dentaire.

## BÉBÉ A DES TACHES QUI RESSEMBLENT À DES BUBLES

Certains enfants présentent des taches bleuâtres semblables à des hématomes. Elles apparaissent dans les premiers jours de vie, le plus souvent sur le bas du dos ou les fesses. Elles portent le nom de taches "asiatiques", car elles sont plus fréquentes chez les enfants métis ou colorés (asiatiques, africains...).

### Notre conseil

Ces taches partent toutes seules en quelques années. Aucun traitement n'est justifié.



### BÉBÉ SA PEAU EST SÈCHE

"Nombreuses sont les mamans qui s'inquiètent de la sécheresse de la peau de leur nouveau-né", note le Dr Rémy Assathiany. Or, il n'y a pas de raisons de s'alarmer, car c'est un phénomène normal pendant les premières semaines de vie, surtout si l'enfant est prématuré.

### Notre conseil

Un bain tous les deux jours peut suffire. Les lavages trop fréquents ou avec une eau "dure" (riche en calcium) fragilisent la peau. Un bébé n'a pas besoin de prendre un bain tous les jours.

Une petite toilette avec un linge humide ou une lotion douce (non alcoolisée) sur les fesses et le visage est aussi tout à fait possible.

Si la sécheresse persiste, des crèmes émollientes ou hydratantes seront utilisées, en choisissant, de préférence, des produits pour bébé, sans parfum artificiel (Xémose, Xérance, Lipikar...).

### BÉBÉ A DES ROUGEURS ET DES DÉMANGEAISONS

Si ces rougeurs s'accompagnent de démangeaisons, il s'agit sans doute d'une "dermatite atopique", plus connue sous le nom d'eczéma. Suintantes, associées à des croûtes de peau sèche, des squames, ces rougeurs sont souvent situées au pli du coude, du genou, sur les joues ou le front. Mais elles peuvent aussi couvrir le thorax, les épaules ou le cuir che-

velu... "Les crèmes corticoïdes sont dans ce cas très efficaces. Les rougeurs disparaissent en quelques jours, explique le Dr Assathiany. Mais l'eczéma a tendance à la récurrence. On traite donc chaque fois que les lésions reviennent."

### Notre conseil

Les crèmes émollientes (Xémose, Xérance, Lipikar...) feront du bien à votre bébé. Cependant : elles ne suffisent pas à guérir l'eczéma. Beaucoup de mamans pensent que leur enfant a de l'eczéma parce qu'il a la peau sèche. C'est le contraire : c'est la dermatite atopique qui assèche la peau, puis favorise l'apparition de rougeurs.

### BÉBÉ A UNE GROSSE TACHE ROUGE

Un enfant sur dix environ est porteur d'un angiome. Souvent appelés "taches de vin" à cause de leur couleur, ils peuvent être plans (sans relief) ou tubéreux (boursofflés). Un amas vasculaire sous la peau est responsable de cette anomalie. Lorsque l'angiome est plan et tout petit, il peut disparaître spontanément au bout de quelques mois ou quelques années.

### BÉBÉ A DES FRESSSES NOIR

Beaucoup de parents ont remarqué que leur bébé a des fressses noires. Elles sont dues à une anomalie de la pigmentation de la peau, appelée "naevus pigmentosus". Elles sont présentes à la naissance et ne disparaissent pas.

### Notre conseil

Attention : l'angiome disparaît ou diminue spontanément. Selon leur localisation, leur taille ou leur évolution, certains angiomes peuvent poser des problèmes. Il est nécessaire alors une consultation spé-

cialisée.

Pour des gros angiomes ou des angiomes mal placés, des médicaments utilisés à l'hôpital sont, depuis peu, disponibles.

### BÉBÉ A DES CROÛTES SUR SON CUIR CHEVELU

Il s'agit d'une dermatite séborrhéique, c'est-à-dire un excès de sécrétion de sébum par le cuir chevelu. Ce sébum agglomère des petits fragments de peau et forme des plaques blanchâtres (appelées croûtes de lait) ou jaunâtres, grasses, plus ou moins épaisses. Certaines zones du visage sont parfois touchées.

### Notre conseil

Appliquer un soin traitant (type Keuhal) le soir, le laisser agir la nuit et faire le shampooing le lendemain. Éliminez les croûtes avec une brosse en soie.

Si les croûtes persistent ou s'étendent au reste du corps, une consultation s'impose.

### BÉBÉ A DES FRESSSES NOIR

Beaucoup de parents ont remarqué que leur bébé a des fressses noires. Elles sont dues à une anomalie de la pigmentation de la peau, appelée "naevus pigmentosus". Elles sont présentes à la naissance et ne disparaissent pas.

### Notre conseil

Attention : l'angiome disparaît ou diminue spontanément. Selon leur localisation, leur taille ou leur évolution, certains angiomes peuvent poser des problèmes. Il est nécessaire alors une consultation spé-

cialisée.

### Notre conseil

Mettre une épaisse couche de crème (Bépanthène, Mitosyl...) sur les fesses de l'enfant avant de refermer la couche. La peau sera ainsi moins exposée à l'humidité.

Si cela dure, il faut consulter un médecin. Les rougeurs peuvent être le signe d'une infection par un champignon ou d'une autre maladie.

### BÉBÉ UN DE SES GRAINS DE BEAUTÉ EST DEVENU ENORME

Ces navus congénitaux ressemblent à des grains de beauté géants. Il faut les faire surveiller par un dermatologue, surtout s'ils changent d'aspect.

### Notre conseil

Si une ablation chirurgicale est conseillée, mieux vaut être le grain de beauté quand l'enfant vers 6 mois-1 an. La peau est très élastique à cet âge.

### BÉBÉ A DES BOUTONS PURULENTS

C'est sans doute un impétigo dû à un staphylocoque ou un streptocoque. Celui-ci peut rester localisé, mais il peut aussi recouvrir tout le corps de l'enfant. Ces boutons forment des petites bulles translucides purulentes. Lorsqu'elles éclatent, elles laissent une croûte jaunâtre.

### Notre conseil

Se frotter les mains avec une solution hydro-alcoolique après avoir cligné bébé. Car l'impétigo est très contagieux ! Il ne guérit pas tout seul, et doit donc être montré au médecin, qui prescrira des antibiotiques soit en crème, soit sous forme orale.

Bébé-sourcil est couvert d'acné. Ces petits boutons qui ressemblent à l'acné de l'ado sont dus aux modifications hormonales que connaît le nouveau-né dans ses premières semaines de vie. Habituellement, l'acné du nourrisson se limite au visage. Ça part tout seul le plus souvent et il vaut mieux ne pas être trop interventionniste. Heureusement, cette acné ne laisse pratiquement jamais de cicatrices.

### DU LINIMENT OŒLOCALCAIRE POUR HYDRATER

Après le bain, hydratez la peau de votre bébé avec du liniment oŒlocalcaire. Vous pouvez y ajouter des huiles essentielles, à hauteur de 5 % maximum », conseille le Dr Christine Coqard dans son livre.

Après le bain, hydratez la peau de votre bébé avec du liniment oŒlocalcaire. Vous pouvez y ajouter des huiles essentielles, à hauteur de 5 % maximum », conseille le Dr Christine Coqard dans son livre.

Après le bain, hydratez la peau de votre bébé avec du liniment oŒlocalcaire. Vous pouvez y ajouter des huiles essentielles, à hauteur de 5 % maximum », conseille le Dr Christine Coqard dans son livre.

Après le bain, hydratez la peau de votre bébé avec du liniment oŒlocalcaire. Vous pouvez y ajouter des huiles essentielles, à hauteur de 5 % maximum », conseille le Dr Christine Coqard dans son livre.

Après le bain, hydratez la peau de votre bébé avec du liniment oŒlocalcaire. Vous pouvez y ajouter des huiles essentielles, à hauteur de 5 % maximum », conseille le Dr Christine Coqard dans son livre.

## Les remèdes de grand-mère pour soulager l'eczéma du nourrisson

Une peau sèche, des plaques rouges et de fortes démangeaisons, l'eczéma toucherait un bébé sur quatre. Comment traiter l'eczéma chez le nourrisson sans irriter la peau de son bébé ? Voici quelques remèdes de grand-mère qui ont fait leurs preuves.

### DU LINIMENT OŒLOCALCAIRE POUR LE CHANGÉ

Composé de lait de chaux et d'huile d'olive, le liniment oŒlocalcaire est utilisé depuis des générations de mamans comme lait pour le change. Pour bénéficier du film protecteur et nourrissant qu'il laisse sur la peau, il ne se rince pas. On le trouve en pharmacie, parapharmacie et grandes surfaces, mais il est très simple à fabriquer.

### La recette :

- Mélangez 2 cl d'eau de chaux (en pharmacie) et 10 cl d'huile d'olive première pression à froid (bio).

- Pour un résultat plus homogène, vous pouvez ajouter 1 cuillerée à café de glycérine, préalablement fondue à feu doux dans l'huile d'olive.

- Vous pouvez remplacer l'huile d'olive par l'huile de noyaux d'abricot (ou faire un mélange à 20/80).

Pour une action traitante sur l'érythème fessier, le Dr Christine Coqard conseille d'ajouter quelques huiles essentielles : 3 gouttes d'huile essentielle de lavande, géranium et palmarosa pour 20 cl de liniment.

Bon à savoir : le liniment est aussi utilisé pour traiter l'érythème fessier.

### UN BAIN TOUT DOUX

Émolliente, hydratante, apaisante, l'avoine est l'amie des peaux éczémateuses. Glissez-en dans le bain de bébé.

### La recette :

- Laissez infuser 200 g de flocons d'avoine bio dans 1 litre d'eau bouillante.

- Filtrez puis versez le lait obtenu dans l'eau du bain de votre bébé.

Autre solution pour adoucir l'eau du bain : le bicarbonate. Si votre eau est dure, ajoutez 2 cuillerées à café de bicarbonate de soude dans l'eau du bain de votre bébé et si l'eau n'est réjouissante.

### DU LINIMENT OŒLOCALCAIRE POUR HYDRATER

Après le bain, hydratez la peau de votre bébé avec du liniment oŒlocalcaire. Vous pouvez y ajouter des huiles essentielles, à hauteur de 5 % maximum », conseille le Dr Christine Coqard dans son livre.

Après le bain, hydratez la peau de votre bébé avec du liniment oŒlocalcaire. Vous pouvez y ajouter des huiles essentielles, à hauteur de 5 % maximum », conseille le Dr Christine Coqard dans son livre.

## ECZÉMA DE BÉBÉ

# Les bons gestes

Un bébé sur quatre souffre d'eczéma, soit 2 fois plus qu'il y a 40 ans. Heureusement, la prise en charge de cette maladie progresse.



### Eczéma : quel traitement ?

La tentation est grande de passer d'un traitement à l'autre, à la recherche du remède miracle. Or, il faut se faire une raison : il n'existe pas. En revanche, il est possible d'améliorer l'état de la peau de bébé de manière considérable. Pendant les crises, le traitement des poussées repose sur les crèmes anti-inflammatoires et la lutte contre les surinfections. La peau des enfants s'infecte facilement et des antibiotiques sont parfois nécessaires.

### Entre les poussées

L'application quotidienne d'une crème hydratante aide à combattre la sécheresse cutanée. Celles qui contiennent du cuivre ou du zinc possèdent, en plus, une activité anti-inflammatoire. Il est possible également d'utiliser temporairement des pansements collodés pour isoler la peau malade et réduire le risque de grattage.

Enfin, il est important de limiter les sources d'allergènes et de respecter des mesures d'hygiène spéciales.

### Eczéma : les premiers signes

De plus en plus fréquent, l'eczéma débute aussi de plus en plus tôt, parfois dès l'âge de 1 mois. Petites squames jaunâtres et grasses sur le cuir chevelu ; joues sèches, qui se couvrent de plaques rouges ; parfois, petites vésicules qui suintent avant de former des croûtes et de guérir : les premiers signes ne passent pas inaperçus.

Avec le temps, la localisation des lésions évolue. Après les joues et le front, les paupières, le lobe des oreilles et les genoux peuvent être touchés. Plus tard, les plaques s'installent plutôt au niveau des plis de flexion. Mais, quel que soit l'âge, les lésions évoluent par poussées. Sur une peau trop sèche, elles provoquent des démangeaisons parfois si gênantes qu'elles perturbent le sommeil du bébé.

C'est avant l'âge de 3 ans que l'eczéma est le plus fréquent, avec un pic vers 2 à 3 mois. Il s'atténue souvent vers 2-3 ans et, dans la majorité des cas, disparaît vers 4-5 ans. Il est impossible de prévoir si l'eczéma persistera ou non après la puberté et à l'âge adulte. De plus, son évolution est parfois capricieuse. Dans la grande majorité des cas chez l'enfant, c'est une maladie compliquée.

### Eczéma : pourquoi il récidive ?

Si les plaques reviennent, c'est qu'il y a une raison... On comprend mieux

transitoire et bénigne, qui permet de vivre quasi normalement.

### Eczéma : qu'est-ce qui le provoque ?

L'eczéma correspond à la sortie de petites bulles. Pourquoi se forment-elles ? Parce que la peau, trop perméable, réagit de manière excessive à certains éléments de son environnement (tabac, acariens, aliments...).

Les enfants qui souffrent d'eczéma sont nés avec un terrain génétique particulier, souvent transmis par les parents, qui favorise cette hypersensibilisation.

Les médecins appellent cette prédisposition familiale l'"atopie". C'est pourquoi l'eczéma constitutionnel est aussi appelé "dermatite atopique". Si les lésions reviennent plus ou moins régulièrement et qu'il existe des manifestations d'allergie dans la famille, les examens complémentaires sont inutiles au diagnostic d'eczéma.

Néanmoins, une prise de sang montrera souvent une augmentation de certaines substances (immunoglobulines E). Cette anomalie traduit un dérèglement du système de défense immunitaire. Une recherche de la spécificité de ces immunoglobulines contre certains allergènes et des tests cutanés peuvent être réalisés dans des cas compliqués.

### Eczéma : pourquoi il récidive ?

Si les plaques reviennent, c'est qu'il y a une raison... On comprend mieux

aujourd'hui les mécanismes qui aboutissent à leur déclenchement. On sait ainsi que la sécheresse cutanée et les démangeaisons favorisent la pénétration de substances faisant réagir la peau.

Ces allergènes varient selon les enfants et leur environnement. Il peut s'agir de poussières de maison, de poils d'animaux, de pollens... Cette pénétration peut aussi s'effectuer par les muqueuses respiratoire ou digestive.

Ensuite, le circuit est toujours le même : les substances allergisantes sont d'abord captées par des cellules de l'épiderme, qui les transportent vers les ganglions, où elles sont mises en présence de cellules immunitaires spécialisées. Activées, celles-ci mémorisent l'allergène et repartent vers la peau, prêtes à déclencher une inflammation en cas de nouvelle rencontre avec lui.

Eczéma : les avantages d'une cure Hydrater et assouplir sa peau, faire une pose avec les médicaments, ne plus sentir le regard des autres, rencontrer des personnes qui vivent la même maladie...

Tels sont les avantages des cures thermales. Les vertus des cures thermales sont nombreuses pour ceux qui souffrent de crises fréquentes. Elles leur offrent également l'occasion d'apprendre à mieux gérer leur maladie, puisqu'ils rencontrent une équipe médicale spécialisée et sont plus disponibles.

Sortez d'aillours... la consommation de pommeau de terre cruite diminue dans les mois qui

suivent la cure.

### 9 conseils anti-eczéma

Évitez le tabac et les animaux à poils. Surtout le chat, en particulier dans la chambre des enfants.

- Ne donnez pas de bains trop chauds. À 37 °C, l'eau rougit la peau et l'irrite ! Baissez la température de 1 °C tous les quinze jours pour arriver à 32 °C.

- Ne couvrez pas trop l'enfant et ne surchauffez pas sa chambre. La transpiration et l'eczéma ne font pas bon ménage : en été, l'eczéma va mieux, sauf au niveau des zones où l'on transpire.

- N'introduisez pas d'aliments susceptibles d'être allergisants (œuf, poisson) trop tôt. Pas avant que votre bébé ait entre 6 mois et 1 an, sauf en cas de guérison complète.

- Préférez les matelas en mousse. Enveloppez-les d'une housse en plastique que vous laverez régulièrement. Pas de couette.

- Choisissez un carrelage ou un revêtement synthétique, plutôt qu'une moquette. Et chaque jour, passez une serpillière humide sur le sol.

- Ne mettez pas de laine directement sur la peau. Préférez les sous-vêtements de coton.

- Évitez les séjours dans les pays humides et chauds. En vacances, l'idéal reste le bord de mer avec du vent et une exposition modérée au soleil. - Après un bain de mer, rincez la peau à l'eau douce. Ne portez pas trop longtemps un maillot de bain humide.

## Pas de lingettes au phénoxyéthanol sur les fesses des bébés

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) rappelle que les lingettes contenant du phénoxyéthanol, même en infime quantité, ne doivent pas être utilisées sur les fesses des bébés en raison du risque d'absorption sur une peau lésée.

Les produits cosmétiques non rincés contenant du phénoxyéthanol ne doivent pas être utilisés sur les fesses des enfants de 3 ans ou moins "vient de rappeler l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) dans une décision sanitaire.

L'ANSM demande en outre que les fabricants précisent sur l'étiquetage de leurs produits dits "à sécher" qu'ils ne peuvent pas être utilisés sur le siège

des enfants de 3 ans ou moins. Une décision qui devra prendre effet dans un délai de 9 mois.

### 64% DES PARENTS UTILISENT DES LINGETTES POUR LE SIÈGE

L'ANSM a pris cette décision suite à l'avis d'experts qui ont relevé que 64% des parents qui utilisent des lingettes déclarent les utiliser pour le siège, même si ces lingettes ne sont pas destinées à cet usage et contiennent du phénoxyéthanol à une concentration de 7%.

"Il en découle que l'utilisation de ces lingettes est de nature à entraîner un risque pour la santé des en-

fants de 3 ans ou moins. En effet, la zone du siège est une zone d'exposition particulièrement sensible avec un risque plus fréquent de peau lésée (érythème fessier) et par conséquent l'absorption du phénoxyéthanol s'en trouve favorisée" explique l'agence.

Le phénoxyéthanol est un agent conservateur utilisé dans divers produits cosmétiques, notamment ceux utilisés lors du change des bébés.

Des études toxicologiques suggèrent une toxicité du phénoxyéthanol pour la reproduction et le développement à fortes doses chez l'animal, sans que des effets aient été rapportés chez l'homme.

## Peut-on prévenir l'eczéma chez bébé ?

Si son papa ou sa maman (ou les deux...) ont eu de l'eczéma dans l'enfance, bébé risque d'en avoir à son tour. Le moyen de le protéger ? Appliquez, dès sa naissance, une crème hydratante sur sa peau.

Plusieurs études le montrent : dans les familles à risque, hydrater la peau de bébé a un effet protecteur. Le caractère héréditaire de l'eczéma ne fait plus de doute : quand les deux pa-

rents sont allergiques, le risque pour l'enfant d'être atteint est de 50 à 80 %. Cette affection, qui touche un enfant sur cinq, commence vers 6 mois. Elle se manifeste par une peau sèche et irritée qui démange, et des plaques rouges apparaissant par poussées. Souvent difficiles à supporter, ces démangeaisons perturbent le sommeil. D'où l'intérêt d'appliquer une crème hydratante, qui pourrait aussi diminuer le

risque d'évolution vers l'asthme entre 2 et 4 ans, puis vers la rhinite. Le baigner dans une eau tiède (32-34 °C). On utilise un nettoyant doux (sans savon ni parfum) et on le lave directement avec les mains, sans gant de toilette. On l'essuie ensuite avec une serviette en coton. Hydrater sa peau tout de suite après. On peut frotter la crème sur le visage et le reste du

corps, par massage doux, et surtout sans frotter. On la réchauffe d'abord au creux de ses mains pour que ce soit plus agréable. Privilégier les vêtements en coton. On coupe les étiquettes et on évite la laine et les synthétiques. Aérer sa chambre tous les matins. Et il ne passe trop la chauffer ensuite : la température idéale est de 19 °C. Notre expert - Pr Pierre Valères, chef du service dermatologie au CHU de Dijon (2).

corps, par massage doux, et surtout sans frotter. On la réchauffe d'abord au creux de ses mains pour que ce soit plus agréable. Privilégier les vêtements en coton. On coupe les étiquettes et on évite la laine et les synthétiques. Aérer sa chambre tous les matins. Et il ne passe trop la chauffer ensuite : la température idéale est de 19 °C. Notre expert - Pr Pierre Valères, chef du service dermatologie au CHU de Dijon (2).

## SAHARA OCCIDENTAL

## Le soutien de la France au prétendu plan d'autonomie marocain est "sans conséquences juridiques" pour le Sahara occidental (juriste)

Le soutien apporté par la France au prétendu plan marocain d'autonomie pour le Sahara occidental est "une violation du droit international", a affirmé mardi Juan Soroeta Licerias, maître de conférences en droit international et relations internationales, soutenant que cette décision du gouvernement français est de "nature politique" et "sans conséquences juridiques".

"La décision du gouvernement français de reconnaître l'autonomie sous la prétendue souveraineté marocaine comme unique solution au conflit au Sahara occidental constitue l'affirmation que la France nie le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. En clair, la France viole le droit international", a-t-il déclaré à l'APS. Selon ce juriste, également président de l'association internationale pour l'observation des droits de l'homme, le soutien de la France au plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007, "n'aura aucun effet juridique" et que ce genre de déclarations est "de nature politique sans conséquences juridiques".

"Le Sahara occidental reste un territoire en attente de décolonisation, quelle que soit la volonté ou l'intention des autres Etats. Ni la France ni un autre pays ne peut conclure d'ac-

cords qui violent le droit international, car il pourrait alors être poursuivi devant des Cours pour avoir engagé sa responsabilité internationale", a-t-il expliqué. En effet, la nature juridique du conflit au Sahara occidental en tant que question de décolonisation a été constamment réaffirmée par les résolutions pertinentes de l'ONU, qui ont toutes confirmé et entériné le droit légitime du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

En plus, dans un avis consultatif rendu en 1975, la Cour internationale de Justice (CIJ) a conclu, sans aucune ambiguïté, qu'il n'y avait aucun lien juridique de quelque nature que ce soit entre le Sahara occidental et le Maroc, qui pourrait affecter la mise en œuvre de la résolution 1514 de l'ONU, confirmant, ainsi, le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination par l'expression

libre et authentique de sa volonté.

Il a rappelé, à ce titre, que le plan de paix négocié par le Maroc et le Front Polisario en 1991, prévoit l'organisation d'un référendum au cours duquel il sera demandé à la population si elle souhaitait que le Sahara occidental fasse partie du Maroc ou devienne un Etat indépendant.

"Tout type d'autonomie équivaut à une intégration. Soutenir l'autonomie signifie soutenir l'intégration du Sahara occidental au Maroc. Autrement dit, rejeter le droit à l'autodétermination et soutenir l'occupation militaire", a-t-il averti.

"La France, comme l'Espagne, sont victimes depuis de nombreuses années d'un chantage exercé par le Maroc, qui agit comme un Etat mafieux", a-t-il ajouté. Ce spécialiste des relations internationales affirme que

l'utilisation par le Maroc du logiciel d'espionnage Pegasus peut également expliquer le changement de position par rapport au conflit au Sahara occidental.

Ce programme est utilisé par le Maroc pour "faire chanter les politiciens espagnols et français", a-t-il soutenu, soulignant la nécessité de "prendre en compte" cet aspect pour "comprendre la nature globale du conflit".

Commentant la réaction de l'Algérie qui a exprimé, jeudi, sa "profonde désapprobation" de la décision "inattendue, inopportune et contre-productive" de la France d'apporter son soutien au plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental, ce juriste espagnol qualifie cette réaction d'"irréprochable", relevant que sur le plan juridique, le cas du conflit au Sahara occidental est similaire à celui de la Palestine.

## Sidati dénonce un positionnement "hostile et dangereux"

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, a condamné "fermement" lundi, le soutien apporté par la France au prétendu "plan d'autonomie" marocain pour le Sahara occidental, dénonçant un positionnement "hostile et dangereux" qui "fait fi du droit international" applicable à ce territoire. "Ce positionnement hostile et dangereux fait fi du droit international applicable au Sahara occidental. Ce qui ne sied sûrement pas à un pays de l'Union européenne, membre permanent de surcroît du Conseil de sécurité de l'ONU supposé garant de la paix et de la sécurité dans le monde", a-t-il indiqué dans un communiqué.

Pour le chef de la diplomatie sahraouie, "c'est l'occupation violente et illégale du Sahara occidental" que la France soutient. "En s'alignant sur les thèses expansionnistes marocaines,

la France se disqualifie pour jouer un rôle constructif dans les efforts menés par la communauté internationale visant à parvenir à une solution juste et durable au conflit au Sahara occidental", a-t-il soutenu, estimant que "la France ne devrait plus faire partie de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)".

Selon M. Sidati, dès le début, la France "a été partie prenante dans le conflit au Sahara occidental".

"Elle a soutenu l'invasion brutale de notre territoire en armant le Maroc, en lui prodiguant technologie et expertise. Elle lui a donné sans compter les moyens de perpétrer ses agressions contre le peuple sahraoui, défendu ce déni de justice marocain dans les enceintes internationales et contrarié le processus de paix au Sahara occidental. Aujourd'hui, elle per-

siste et signe : par son geste, la France alimente l'aventurisme marocain, encourageant et cautionnant l'escalade dans la région", a souligné M. Sidati, mettant en garde contre "la déstabilisation à grande échelle de la région".

Le responsable sahraoui a appelé, par ailleurs, "l'Etat français, dont l'influence est en recul en Afrique" à "trouver de meilleurs moyens pour faire valoir son action que l'acharnement contre le peuple sahraoui". "Quoi qu'il en soit, et quelles que soient les épreuves que tente de nous imposer le Maroc avec le soutien de la France, le peuple sahraoui continuera à défendre mordicus ses droits, jusqu'à obtenir le départ définitif de l'agresseur marocain de son territoire et la reconnaissance générale de la légitimité de sa lutte pour son autodétermination et son indépendance", a-t-il conclu.

## CONFLIT AU SOUDAN

## 65 personnes tuées à El-Facher depuis samedi (comités locaux)

Soixante-cinq (65) personnes, des enfants pour la plupart, ont été tuées depuis samedi à El-Facher, dans la région soudanaise du Darfour, lors de bombardements des Forces de soutien rapide (FSR), selon un communiqué des comités locaux d'entraide, relayé lundi par des médias.

La Coordination des comités de résistance d'El-Facher a indiqué que "les FSR

ont tué en trois jours seulement plus de 43 enfants, 13 femmes et neuf hommes parmi les citoyens de la ville d'El-Facher".

"Plus de 70 roquettes ont été tirées en une seule journée sur les hôpitaux, les logements, les mosquées et les marchés", ajoute le texte.

"Aujourd'hui est l'un des jours les plus sanglants à El-Facher, pour la popula-

tion civile, les mosquées et les hôpitaux", a écrit sur X le gouverneur de la région du Darfour, Mini Minawi. Les tirs d'artillerie ont tué 22 personnes samedi, avait alors indiqué une source médicale de l'hôpital Saudi, qui a été la cible d'un violent bombardement.

Afin de s'emparer d'El-Facher, les FSR ont assiégé la ville, piégeant des centaines de milliers de civils.

Depuis le 10 mai, de violents affrontements font rage à El-Facher. Il s'agit de la dernière escalade du conflit entre l'armée et les FSR à travers le pays depuis le 15 avril 2023. Le conflit a jusqu'à présent fait au moins 16.650 morts, selon les dernières statistiques publiées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU le mois dernier.

## SOMALIE

## Le général Sam Kavuma prend le commandement de la force de l'ATMIS

Le lieutenant-général Sam Kavuma a pris ses fonctions mardi de commandant de la force de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS). La nomination de Sam Kavuma fait suite à sa sélection par le président ougandais Yoweri Museveni, qui est également commandant en chef des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF), en mars 2024.

Sam Kavuma succède au lieutenant-général Sam Okiding, qui est désormais chef adjoint des forces de défense de l'UPDF. A son arrivée à Mogadiscio le dimanche 28 juillet, le lieutenant-général Kavuma a été honoré par une garde d'honneur des troupes de l'UPDF au quartier général de l'ATMIS. Il a ensuite reçu un briefing de la part d'officiers d'état-major clés, dirigés par le général de division Peter Muteti, commandant adjoint de la force en charge du soutien et de la logistique.

La nomination du lieutenant-général Kavuma intervient à un moment critique, alors que l'ATMIS se prépare à un retrait progressif et à une transition vers une nouvelle mission visant à stabiliser la Somalie.

Il a déclaré: "Je suis ici pour rejoindre l'équipe alors que nous mettons en œuvre la transition vers une nouvelle mission en décembre 2024. En tant que capitaine de l'équipe, je dirigerai les composantes militaires de l'ATMIS".

Le lieutenant-général Sam Kavuma a exprimé sa gratitude pour les efforts déployés par tous les pays contributeurs de troupes à la mission depuis son lancement en 2007, qui ont permis la libération de nombreuses villes en Somalie.

Par ailleurs, il a reconnu les réalisations importantes accomplies par divers acteurs, notamment le gouvernement fédéral somalien, et souligné l'importance d'"une collaboration continue" pour parvenir à la paix et permettre aux Somaliens de s'engager dans un développement productif.

## SOUDAN DU SUD L'ONU prévoit de venir en aide à 2,4 millions de personnes impactées par les inondations

Les travailleurs humanitaires de l'ONU ont déclaré lundi que les Nations Unies prévoient de venir en aide à environ 2,4 millions de personnes, alors que le nombre de personnes qui seront affectées par les inondations au Soudan du Sud à partir de septembre est estimé à 3,3 millions selon les projections.

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a affirmé que les Nations Unies et leurs partenaires soutenaient les efforts du gouvernement sud-soudanais pour se préparer à ce qui devrait être les plus graves inondations depuis 60 ans.

L'OCHA a indiqué qu'elle fournirait des services sanitaires et nutritionnels, des abris et une aide alimentaire aux personnes déplacées. "Pour faire cela et pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants fuyant le conflit au Soudan, davantage de financements pour la réponse humanitaire au Soudan du Sud sont nécessaires d'urgence", a souligné le bureau.

Selon l'OCHA, l'appel humanitaire de cette année en faveur du Soudan du Sud n'est financé qu'à un peu plus de 30 %, soit des fonds reçus d'environ 542 millions de dollars sur près de 1,8 milliard de dollars nécessaires.

PALESTINE

**Ghaza: des dizaines de martyrs et de blessés au 298<sup>e</sup> jour de l'agression sioniste**

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés mardi, dans des tirs d'artillerie et de missiles de l'occupant sioniste contre plusieurs zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Dans les villes de Khan Younes et Rafah, les équipes médicales ont récupéré les corps de 20 martyrs et plusieurs blessés après le retrait des forces d'occupation, a souligné Wafa. Les ambulanciers ont également récupéré des martyrs et des blessés dans une maison qui a été bombardée dans la localité de Abasan Al-Kabira, à l'est de la ville de Khan Younes, ajoute la même source.

Par ailleurs, une femme est tombée en martyre et 6 autres Palestiniens ont été blessés à la suite du bombardement d'un appartement résidentiel dans la ville de Hamad, à l'ouest de Khan Younes. L'aviation de l'entité sioniste a également lancé des missiles à proximité des tentes de déplacés dans le quartier résidentiel des tours Hamad à Khan Younes et sur une maison du carrefour Tahlia, tandis que des obus ont été tirés aux environs des écoles d'Al-Awda, qui abritent des personnes déplacées et que des hélicoptères ont ouvert le feu sur plusieurs maisons dans la nouvelle ville de Abasan.

A Ghaza-ville, les ambulanciers ont récupéré les corps de cinq martyrs tués par les tirs de l'armée d'oc-



cupation dans le quartier de Tal Al-Hawa, ainsi qu'un autre martyr à l'ouest du rond-point d'Al-Saftawi dans le nord. Au centre de la bande de Ghaza, les blindés de l'armée de l'occupant sioniste ont tiré des balles au nord du camp de Bureij et au nord-ouest du camp de Nuseirat, tandis que son artillerie a bombardé le centre et le nord de la ville de Rafah, au

sud de l'enclave palestinienne. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 39.363 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 90.923 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

**Ghaza est un "exemple classique de perte d'humanité", déplore le Premier ministre malaisien**

Le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim a regretté lundi que la situation à Ghaza est devenue "un exemple classique de perte d'humanité", appelant la communauté internationale à remédier sans délai à cet état de fait. "Ghaza est un exemple classique où, au nom de la démocratie,

on peut autoriser et tolérer un chaos total, ainsi que la pire forme d'oppression", a déploré le Premier ministre malaisien dans une allocution lors de la 7e conférence mondiale sur la pensée et la civilisation islamiques, tenue dans la ville d'Ipoh, au nord-ouest de la Malaisie. Jugeant cette si-

tuation "dénuée de principes en matière politique, économique et culturelle", M. Ibrahim a estimé qu'il y a désormais un défi à relever pour "offrir une alternative viable, significative et efficace", appelant toutefois à "ne pas se laisser aller au désespoir". Par ailleurs, il a souligné l'importance

d'organiser des dialogues et des conférences sur les questions liées à l'islam "afin de favoriser la compréhension mutuelle et l'appréciation des différences", soulignant que "le manque d'engagement sur ces sujets est l'une des raisons de la propagation de l'islamophobie".

**Des rapporteurs onusiens saluent l'avis de la CIJ sur l'illégalité de l'occupation sioniste des territoires palestiniens**

Des rapporteurs des Nations unies ont salué, mardi, l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) confirmant l'illégalité de l'occupation de l'entité sioniste des territoires palestiniens, le qualifiant "d'historique pour le peuple palestinien et le droit international". Dans un communiqué commun repris par des médias, les rapporteurs onusiens espèrent que cet avis "historique" constituera un nouveau départ pour parvenir à la paix et donner au peuple palestinien le droit à l'autodétermination.

Ils ont, par ailleurs, déploré le fait

que "l'entité sioniste a intensifié ses attaques contre les civils et les ressources naturelles à Ghaza", à la suite de l'avis de la CIJ. Le 19 juillet, la CIJ a tenu une audience publique à La Haye, concernant la demande de l'Assemblée générale des Nations unies au tribunal d'émettre un avis consultatif sur les conséquences juridiques des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé, y compris à El Qods-Est. La CIJ a déclaré que "la présence continue de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés est illégale", soulignant que les

Palestiniens ont le droit à l'autodétermination et que "les colonies sionistes existantes dans les territoires occupés doivent être évacuées."

Les rapporteurs spéciaux de l'ONU partent du processus connu sous le nom de mécanismes spéciaux du Conseil des droits de l'homme et travaillent de manière volontaire et indépendante. Les mécanismes spéciaux indépendants du système des droits de l'homme des Nations unies traitent de la situation d'un pays particulier ou de problèmes spécifiques dans certaines régions du monde.

**Ghaza: 9% de la population a été déplacée la semaine dernière (OCHA)**

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a souligné lundi que 9 % de la population de la bande de Ghaza a été déplacée au cours de la seule semaine dernière, en raison des ordres d'évacuation de l'armée d'occupation de l'entité sioniste. Le bureau de l'ONU a expliqué dans un communiqué que 29.000 Palestiniens étaient

présents dans la zone que l'armée a ordonné d'évacuer dimanche, notant que les déplacements répétés privent les civils de survivre dans la dignité.

Il a, en outre, souligné que les partenaires des Nations Unies dans le domaine humanitaire estiment que plus de 190.000 Palestiniens ont été déplacés cette semaine de Khan Younes et Deir al-

Balah depuis l'ordre d'évacuation émis lundi dernier, tandis que des centaines sont toujours bloqués à l'est de Khan Younes. Le bureau onusien a également indiqué que les récents ordres d'évacuation et la poursuite de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza ont affecté les opérations de secours et sapé les efforts visant à fournir l'assistance néces-

saire aux civils à Khan Younes. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 39.363 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 90.923 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

SYRIE

**Le ministre syrien des AE demande à l'ONU de répondre aux violations sionistes sur le plateau du Golan**

Le ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés Fayçal Mekdad a demandé lundi aux Nations Unies d'enquêter et de répondre aux violations et attaques répétées des forces sionistes sur le territoire syrien. Selon l'agence de presse syrienne SANA, M. Mekdad a souligné la coopération et la facilitation continues de la Syrie avec la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) sur le plateau du Golan occupé par l'entité sioniste lors d'une rencontre avec Jean-Pierre Lacroix, le secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, en visite en Syrie.

Il a également rappelé l'importance du mandat de la FNUOD dans le maintien de la paix et de la sécurité dans la région ainsi que la nécessité d'une intervention des Nations Unies pour "mettre un terme aux actions de l'occupation sioniste contre les habitants du plateau du Golan occupé". Le ministre a aussi réitéré le droit légitime de la Syrie à recouvrer sa souveraineté le plateau du Golan occupé. Pour sa part, M. Lacroix a salué la coopération et le soutien apportés par le gouvernement syrien, soulignant le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans la préservation et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

ETATS-UNIS

**Le FBI va interroger Trump comme "victime" d'une tentative d'assassinat**

La police fédérale américaine (FBI) va interroger l'ancien président Donald Trump comme "victime" après qu'il eut été la cible le 13 juillet d'une tentative d'assassinat, ont annoncé lundi des responsables. Le candidat républicain à la présidentielle de novembre a été visé par des tirs le 13 juillet au début d'un meeting de campagne en Pennsylvanie et a été blessé légèrement à l'oreille. Le FBI a confirmé vendredi que l'ex-locataire de la Maison Blanche avait bien été touché par une "balle entière ou fragmentée en petits morceaux".

Un spectateur a été tué et deux autres personnes blessées. Un agent du FBI, Kevin Rojek, a révélé lundi que Donald Trump avait accepté de se plier à un interrogatoire sous le statut de "victime", une "interview classique que nous ferions pour n'importe quelle autre victime d'un crime, quelles que soient les circonstances". "Nous voulons avoir son point de vue sur ce qu'il a observé" le 13 juillet, a précisé l'officier lors d'un point presse téléphonique sur les avancées de l'enquête.

L'auteur des tirs, Thomas Matthew Crooks, 20 ans, avait été abattu par un tireur du Secret Service chargé de la protection des présidents, anciens présidents et personnalités importantes. Armé d'un fusil semi-automatique, le jeune homme avait tiré plusieurs coups de feu depuis le toit d'un bâtiment situé à quelque 150 mètres de l'estrade de campagne de M. Trump.

D'après M. Rojek, le tireur a agi "seul", a priori "sans complice" et était "très intelligent, diplômé d'une université et occupant un emploi stable". Son cercle rapproché se limitait à son environnement "familial immédiat, quelques amis et connaissances" et ses parents ont été interrogés. Ils n'avaient pas connaissance du projet de leur fils, a dit M. Rojek, ce qui semble "crédible à ce stade". Pour rappel, la directrice du Secret Service Kimberly Cheatle a démissionné mardi dernier au lendemain d'une audition parlementaire tendue au cours de laquelle elle a reconnu un échec majeur.

## THÉÂTRE

# Le spectacle "132 ans, pour que nul n'oublie", ou le 4<sup>e</sup> Art au service de la glorieuse histoire de la Révolution algérienne

La pièce de théâtre, "132 ans, pour que nul n'oublie", une dramaturgie, déjà présentée au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, regroupant les extraits de trois textes d'Ould Abderrahmane Kaki, a été reconduite, lundi au TNA, devant un public nombreux.



Mise en scène par Mohamed Takiret sur un texte tiré des pièces, "132 ans" (1962), "Ya chaâb Ed'Dhelma" (ô peuple de la nuit-1963) et "Ifrikyia qabl el âam 1" (Afrique avant l'an un - 1963), du grand dramaturge, Abdelkader Ould Abderrahmane, dit "Abderrahmane Kaki" (1934-1995), cette représentation, exécuté par le TNA, a été produit par le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit dans le cadre des célébrations du 62e anniversaire de la fête d'Indépendance et de la Jeunesse.

Sous un éclairage de grands soirs, le spectacle s'est déroulé en présence du ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laïd Rebiga et son invité-collègue de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi.

La résilience et la détermination du peuple algérien à en découdre avec le colonialisme français, dans l'œuvre de Kaki, a été brillamment répercutée sur les planches par 120 artistes issus de trois générations, entre comédiens, musiciens, danseurs et ballerines, à l'instar du grand Hassen Benzerari, Mohamed Takiret, Mustapha Laribi, Djelab Benabdellah, Sali Bennacer, Hadjla Khelladi, ainsi que Amar Guemroud et Islem Baaziz, deux très jeunes comédiens (qui tutoient déjà leurs aînés) promis à de belles carrières.

"132 ans, pour que nul n'oublie la résistance du peuple algérien et les différentes stations historiques de notre glorieuse Révolution, de-

venue un modèle pour tous les peuples opprimés en quête d'indépendance", a déclaré M. Rebiga, soulignant l'importance d'encourager l'écriture de notre grande histoire par des plumes artistiques algériennes, car de belles œuvres comme celle à laquelle on vient d'assister ce soir, parlent à la génération d'aujourd'hui, une jeunesse garante de l'Algérie nouvelle".

Ce "nouveau texte-synthèse" de trois grandes œuvres de Kaki, est, selon le metteur en scène, "le fruit d'un atelier d'écriture" qu'il a lui-même dirigé, pour en ressortir une trame de 80 mn qui met en avant "le peuple algérien comme seul héros".

Inscrit dans le registre du Théâtre dit "Itifali", dont Ould Abderrahmane Kaki est le pionnier, ce nouveau spectacle qui, en réalité, croise plusieurs autres genres, est construit autour de l'œuvre immortelle de, "132 ans", fil rouge de la trame, qui a puisé ses bonnes sœurs dans l'interprétation dramatique, la chorégraphie, le chant, la musique, la danse et plusieurs documents-vidéos accompagnant le spectacle dans ses différents tableaux, projetés sur un écran géant occupant le fond de la scène.

Pour la réussite de cette belle œuvre, Mohamed Takiret s'est entouré d'une équipe de professionnels du 4<sup>e</sup> art, à l'instar de Abdelkader Djeriou aux conseils artistiques, Riadh Beroual à la chorégraphie, Halim Rahmouni, à la scénographie, Abdelkader Soufi et

Mohamed El Amine Cheikh aux compositions musicales, et à la bande son et bruitages.

Dans leurs costumes empreints d'authenticité, les comédiens et les danseurs ont été soutenus en temps réel par le grand nayati Mohamed El Amine Cheikh et son orchestre, véritable élément dramaturgique animé par des musiciens virtuoses à leurs instruments respectifs.

Saïd et Fayçal Gaoua aux percussions et à la batterie, Hakim Walid au Oud, Ali Saïdi au violon, Yani Ait Menguellet à la guitare électro-acoustique, Mansour Touahria au synthétiseur, ont ainsi brillamment illustré les différents tableaux du spectacle, et donné la réplique aux voix suaves des cantatrices, Riham Bouchouicha, Nour El Houda Chikhaoui et Lamia Baâ-touche.

Ayant évolué depuis le début du spectacle avec un brassard frappé de l'emblème de la Palestine, les artistes ont rendu un passage en musique, mis en mouvements par de belles chorégraphies, qui ont restitué la résilience du peuple palestinien et de ses combattants, à Ghaza notamment, qui font face, depuis près de dix mois maintenant, aux agressions barbares ininterrompues de l'armée sioniste.

Selon Mohamed Takiret, le spectacle "132 ans, pour que nul n'oublie" devrait "être incessamment présenté à Mostaganem, attendant de partir en tournée dans plusieurs villes d'Algérie.

## TIZI-OUZOU

### Ouverture aujourd'hui du Festival du patrimoine bâti d'Abi Youcef



La troisième édition du patrimoine bâti s'ouvrira aujourd'hui au village Tazrouts dans la commune d'Abi Youcef, à une cinquantaine de kilomètres à l'extrême sud de Tizi-Ouzou, pour se poursuivre jusqu'au 3 août prochain, a-t-on appris mardi, auprès des organisateurs.

Initié par l'association culturelle "Gamel At Umej-qan" en collaboration avec le mouvement associatif et l'Office de tourisme et de l'artisanat "Agrakal" du village Tazrouts, ainsi que les communes d'Abi Youcef et d'Aïn El Hammam, la nouvelle édition vise à préserver le patrimoine bâti ancien et le savoir-faire architectural traditionnel, a indiqué à l'APS un membre de l'association, Amokrane Ben Hadji.

"Notre but est de préserver l'aspect architectural des maisons traditionnelles, mais aussi le mobilier spécifique et autres objets et ustensiles qui étaient utilisés par leurs occupants", a-t-il dit.

Un riche programme a été concocté à l'occasion, comprenant notamment une exposition d'objets qu'on retrouvait jadis dans les petites maisons en pierres sèches et aux toits en tuiles rouges avec cour et jardin, qui composaient les villages de la région de Kabylie.

Des ateliers sur les techniques de construction ancienne, des visites guidées à d'anciennes maisons du village Tazrouts, un colloque sur l'architecture de l'ancienne maison kabyle, une animation culturelle (galas artistiques, théâtre), sont au menu de cette 3<sup>e</sup> édition du festival.

L'occasion sera saisie par les organisateurs pour poursuivre le travail de restauration des maisons traditionnelles, a noté M. Ben Hadji qui a rappelé qu'une grande maison a été restaurée lors de la 1<sup>ère</sup> édition du festival (2019) et deux autres à l'occasion de la deuxième édition (2022).

Le festival sera aussi une opportunité pour "mettre en lumière l'histoire et les trésors de notre patrimoine bâti et de créer un moment de rencontre et de partage entre les amateurs d'architecture, les historiens et tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur notre héritage culturel", soulignent les organisateurs.

## MASCARA

### Création de plus de 180 entreprises artisanales en 6 mois

Pas moins de 184 entreprises artisanales ont été créées dans la wilaya de Mascara durant le premier semestre de l'année 2024, a-t-on appris du Directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya Tahar Djebbar Miloud. M.T ahar Djebbar a indiqué à l'APS que ces entreprises ayant contribué à créer plus de 350 emplois permanents sont toutes entrées dans la phase de production. Elles concernent les activités liées aux industries traditionnelles de services avec 78 entreprises et les industries de l'artisanat traditionnel (55), en plus de 51 entreprises dans l'artisanat pour la production de matériaux.

D'autre part, au cours de la même période, la même chambre a délivré 235 certificats de qualification au profit des jeunes qui souhaitent obtenir une carte d'artisan et



bénéficier d'un soutien des dispositifs d'emploi, et des pensionnaires des établissements de rééducation de la wilaya ayant suivi des formations. La chambre a pris l'initiative d'organiser, au cours du premier semestre de cette année, cinq sessions de formation dans les domaines de la pâtisserie traditionnelle, l'esthétique, la coiffure féminine, ainsi que la gestion, ayant ciblé plus de 140 personnes. Par ailleurs, M. Tahar Djebbar a souligné que la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya a programmé pour les mois d'août et de septembre prochains trois expositions de wilaya dédiées à la promotion des produits artisanaux de la wilaya, dans le cadre du programme annuel spécial, en vue de les commercialiser.

## NUMÉRISATION La Chine et l'Afrique renforcent leur coopération numérique

Le ministre chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information, Jin Zhuanglong, a déclaré lors d'un forum organisé lundi à Beijing que la Chine continuerait sa collaboration dans le domaine numérique avec les pays africains, et les aiderait à construire une "Afrique numérique".



M. Jin a indiqué au forum sur la coopération numérique entre la Chine et l'Afrique que les entreprises bénéficieraient d'un soutien pour une coopération pragmatique dans les domaines tels que les communications mobiles, les centres de données, et les câbles sous-marins et terrestres.

Des efforts conjoints seront

également déployés pour faire avancer le développement et l'application des technologies numériques telles que la 5G, la 6G, la sécurité des réseaux, le calcul à haute performance et la communication quantique, selon M. Jin.

La mise en place de plateformes de coopération pour le renforcement des capacités

entre les entreprises, les groupes de réflexion et les universités sera encouragée, a ajouté le ministre.

Un plan d'action pour le développement de la coopération numérique entre la Chine et l'Afrique a été publié au cours de ce forum organisé par le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information.

## UNIVERSITÉ Lancement de six nouvelles spécialités à l'Université des sciences et de la technologie à Oran

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf a lancé six nouvelles spécialités pour la prochaine année universitaire, a-t-on appris, samedi, de son recteur, Pr. Hamou Ahmed.

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) a lancé ces nouvelles spécialités pour répondre à la demande du marché du travail et s'adapter à l'évolution que connaît l'économie nationale, selon le même responsable, qui a expliqué que quatre spécialités concernent le cycle Licence et les deux autres le cycle Master et sont dédiées aux divers métiers liés à l'architecture et l'industrie.

Il s'agit, selon Pr. Hamou d'une licence académique en chimie de base au niveau de la Faculté de Chimie, d'une licence professionnelle dans la mécanique industrielle et techniques industrielles, à l'Institut des sciences et des Techniques d'application, de même qu'une licence académique dans l'urbanisme au niveau de la Faculté de l'architecture et de Génie civile, ainsi qu'une licence académique en informatique industrielle et systèmes embarqués au niveau de la Faculté de Génie électrique.

L'Université, spécialisée dans les sciences et la technologie, a programmé deux autres nouvelles spécialités, dont les études se font en cycle de Master, à savoir le Master académique en chimie analytique, au niveau de la Faculté de chimie, et un Master professionnel dans le domaine de la gestion des unités de production au niveau de l'Institut des sciences et techniques d'application, en coopération avec le groupe automobile "Stellantis Fiat Algérie", selon le recteur.

L'USTO-MB verra, au cours de la prochaine année universitaire, la sortie de la première promotion d'étudiants en licence professionnelle dans les spécialités de gestion des unités de production, pour rejoindre le monde du travail.

APS

## ASTRONOMIE Le rover de la Nasa prélève sur Mars une roche pouvant contenir une preuve de microbes fossilisés



Le rover Perseverance de la Nasa a fait une découverte importante en prélevant une roche sur Mars qui pourrait contenir des microbes fossilisés, nouvelle étape majeure dans la recherche de traces d'une vie ancienne sur la planète rouge. Ce robot explorateur a prélevé le 21 juillet sur la surface de Mars un échantillon d'une roche nommée "Cheyava Falls" en forme de pointe de flèche, et pourrait contenir des microbes fossilisés datant de plusieurs milliards d'années, quand de l'eau était présente sur la planète.

La planète rouge, dont le climat actuel est extrêmement aride, possédait il y a des milliards d'années des rivières et des lacs en abondance, aujourd'hui évaporés. Cette roche énigmatique a été trouvée dans la vallée de Neretva qui jadis abritait une rivière, et a rapidement mis les scientifiques en ébullition.

Et pour cause: trois indices évoquent d'une vie microbienne ancienne ont été observés à sa surface.

D'abord, des veines blanches formées par du sulfate de calcium s'étendent sur toute la longueur de la roche,

indique la Nasa, signe que de l'eau traversait la roche à un moment donné.

Entre ces veines, se trouve une zone centrale rougeâtre qui regorge de composés organiques selon un instrument du rover, le SHERLOC, servant à identifier des signatures biologiques sur les roches. Enfin, de petites tâches claires entourées de noir comparables à celles d'un léopard ont été observées. Ces dernières sont similaires à des tâches associées à la présence de microbes fossilisés, d'après les analyses effectuées par l'instrument PIXL qui étudie quant à lui la composition chimique.

"Sur Terre, ce type de caractéristiques dans les roches est souvent associé à des traces fossilisées de microbes ayant vécu dans le sous-sol", explique David Flannery, astrobiologiste et membre de l'équipe scientifique de Perseverance.

Afin de confirmer qu'ils constituent une preuve d'une vie microbienne ancienne, ces échantillons devront être analysés en laboratoire sur Terre. La Nasa prévoit de les rapporter, grâce à une autre mission, prévue pour les années 2030.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA  
Code fiscale: 0.002 1701.50020 69 DEP

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES N° 177/2024

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°126/2024 Relatif à la réalisation d'une école primaire Type -2- cite elkods Messaad -lot unique- Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à:

ENTREPRISE RETENUE: AMOR DJEID

NIF : 17707010339410301700

MONTANT EN TTC : 103.766.217.86 DA

DELAI DE REALISATION: 08 mois

CRITÈRE DE CHOIX : Moins disant qualifié

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.







## CYCLISME

## L'Algérien Yacine Chalel de retour à l'entraînement



Le cycliste algérien Yacine Chalel, qui s'était accordé une semaine de repos à son retour d'Italie, où il avait disputé les Six Jours de Pordenone, a annoncé mardi avoir repris du service, pour préparer la suite de sa saison sportive.

"Les Six Jours de Pordenone ont été particulièrement épuisants et cette semaine de repos m'a fait beaucoup de bien, car j'avais besoin de commencer par bien récupérer avant de reprendre les entraînements", a indiqué Chalel sur ses réseaux sociaux.

Mais le pistard de 27 ans a considéré qu'à présent, il était temps pour lui "de reprendre le rythme", surtout qu'il sera appelé à enchaîner pas moins de "trois courses UCI sur piste en classe 1", entre la mi-août et la fin dudit mois.

Quoique, avant cela, et pour se remettre dans le bain, Chalel commencera par disputer une course sur route, prévue lundi prochain à Rumbek (Belgique).

Les Six Jours de Pordenone est une compétition sur piste, dont l'édition 2024 a été disputée du 15 au 20 juillet courant dans l'extrême Nord-Est de l'Italie. y avait disputé plusieurs courses, en quête de points, notamment le Scratch et l'Omnium.

## VOLLEYBALL - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (JUNIORS/ CADETTES)

## La Tunisie pays hôte du tournoi du 2 au 12 août



La Tunisie abritera les Championnats d'Afrique de volley-ball U18 (filles) et U20 (garçons) du 2 au 12 août, ont annoncé les organisateurs.

Le Championnat d'Afrique des cadettes, qui se déroulera à la Pépinière du Belvédère, regroupera cinq pays.

Pour ce qui est du Championnat d'Afrique juniors, dont les rencontres se joueront au Palais des Sports d'El-Menzah, quatre pays ont déjà confirmé leur participation, précise la même source.

Les champions et vice-champions des deux tournois assureront leur qualification pour la Coupe du monde 2025 programmée dans deux pays qui restent à déterminer.



## JEUX OLYMPIQUE 2024 DE PARIS (26 JUILLET-11 AOÛT)

ATHLÉTISME (TRIPLE SAUT)  
Triki : "J'aborde les JO dans de bonnes dispositions"

L'athlète algérien, Mohamed Tahar Triki, à pied d'œuvre au village olympique depuis vendredi dernier, s'est dit déterminé à monter sur le podium du concours du triple saut des Jeux olympiques Paris 2024, dont la finale est prévue le vendredi 9 août.



"Mon seul objectif pour les JO est de monter sur le podium, à l'instar de tous les athlètes présents sur place. J'ai travaillé dur et j'ai consenti beaucoup de sacrifices tout au long de la saison pour être en forme le jour de la compétition", a déclaré Triki à l'APS, dans la zone internationale du village olympique.

"C'est la meilleure saison de ma carrière avec notamment un titre de vice-champion du monde en salle. J'aborde les JO dans de bonnes dispositions et avec le moral au beau fixe après quelques pépins physiques", a affirmé le porte-drapeau de la délégation algérienne lors de la cérémonie d'ouverture des JO 2024.

En mars dernier, le recordman

d'Algérie (17,43 m, réalisé aux JO de Tokyo 2020), a réussi son meilleur bond de la saison avec un saut mesuré à 17,35 m aux Mondiaux de Glasgow. Une performance qui a permis à l'actuel N.4 mondial de décrocher une médaille d'argent derrière le Burkinabé Hugues Fabrice Zango (17,53m), champion du monde en titre et grand favori pour la médaille d'or à Paris.

Au sujet de la forte concurrence aux JO, le natif de Constantine a indiqué que tous les athlètes sont aux JO pour viser un podium, soulignant que son seul véritable adversaire était lui-même...

"Personnellement mon seul adversaire c'est moi-même. J'espère que je serai à 100% le jour de la finale pour mettre en application le

travail réalisé avec mon défunt entraîneur Mustapha Ait Amar, décédé il y a 2 mois. Je suis déterminé à faire le maximum et monter sur le podium et lui dédié la victoire", a dit le triple-sauteur algérien.

Concernant la transition avec son nouveau groupe d'entraînement, Triki a assuré que "tout se passe très bien" et qu'il met en application le programme établi par son défunt entraîneur.

Pour sa deuxième participation aux joutes olympiques, Triki fera son entrée en lice le mercredi 7 août pour les qualifications du concours du triple saut, alors que la finale est prévue deux jours plus tard (vendredi 9 août) au stade de France.

## TENNIS

## Nadal décidera de son avenir "après les Jeux"

Le tennisman espagnol Rafael Nadal, éliminé au 2e tour du tournoi olympique 2024 par le Serbe Novak Djokovic, a annoncé lundi qu'il "prendra les décisions qu'il faut" concernant son avenir "après les Jeux".

"Après les JO, je prendrai les décisions qu'il faut" a-t-il dit devant les journalistes, ajoutant qu'il va s'appuyer essentiellement sur ses envies et ses sensations pour trancher cette question.

L'Espagnol de 38 ans, 14 fois vainqueur de Roland-Garros, est encore en lice en double dans le tournoi olympique avec son jeune compatriote Carlos Alcaraz.

Nadal a été blessé en janvier 2023, pendant



l'Open d'Australie, ce qui l'avait éloigné des courts pendant près d'un an et depuis, il n'a jamais

trouvé son niveau d'antan. Il est désormais 16e mondial et il a été battu lundi (6-1, 6-4) par son

grand rival Novak Djokovic au 2e tour du tournoi des JO à Roland-Garros.

APS



## JEUX OLYMPIQUE 2024 DE PARIS (26 JUILLET-11 AOÛT)

### JO 2024 (5E JOURNÉE)

# Boudina (aviron) et Boudrouma (voile), seuls athlètes algériens en lice mercredi

Le skiffeur Sid Ali Boudina et le véliplanchiste Ramy Boudrouma, seront les deux seuls athlètes algériens engagés lors de la 5e journée des Jeux olympiques Paris 2024, prévue mercredi.



Boudina (33 ans) disputera la demi-finale C/D du skiff individuel, prévue mercredi (8h50, heure algérienne) au Stade nautique de Vaires-sur-Marne, avec l'objectif d'obtenir une place d'honneur après son élimination en quart de final du tableau principal.

Déjà quart de finaliste aux Jeux de Rio 2016 et Tokyo 2020, le skiffeur algérien a terminé à la 5e place du quart de finale des JO 2024 avec un chrono de (7:06,31). "C'était un quart de finale très relevé avec le champion du monde en titre. J'aurais aimé faire plus, mais malheureusement ça n'a pas marché.

C'est ça le sport de haut niveau, il y a des victoires et des défaites et il faut l'ac-

cepter", a déclaré Boudina à l'issue de la course de quart de finale. "Maintenant, il reste le classement général (13e-30e) et je vais tout donner pour aller chercher cette 13e place", a-t-il ajouté.

De son côté, le véliplanchiste Ramy Boudrouma, qui occupe provisoirement la 22e place du classement d'IQ Foil, poursuivra son parcours olympique avec les courses de la 3e journée qui se déroulent à Marseille.

Après l'annulation des courses de la première journée, dimanche (absence du vent), Boudrouma entamera donc sa troisième journée de compétition avec quatre nouvelles courses au programme.

Pour sa 15e participation aux joutes

d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

#### Programme des athlètes algériens pour le compte de la 5e journée des Jeux olympiques Paris 2024, prévue mercredi (heures algériennes):

-AVIRON – Stade nautique Vaire-sur-Marne:

Skiff messieurs / Demi-finales C/D: Sid Ali Boudina (Algérie) (8h50)

-VOILE – A Marseille:

Poursuite de la compétition avec Ramy Boudrouma (à partir de 13h00).

### JUDO (DAMES, -63 KG)

## Belkadi : "Une erreur technique m'a coûté la qualification en quart de finale"

La judokate algérienne Amina Belkadi (-63 kg), qui est passée tout près d'une qualification en quarts de finale des Jeux olympiques 2024, mardi matin à Paris, a indiqué qu'une "erreur technique" dans la dernière minute du combat lui a coûté la victoire face à la vice championne du monde, la Slovène Andreja Leski.

"J'ai commis une erreur technique qui m'a coûté la qualification en quarts de finale. Mon adversaire a réussi à me maintenir au sol et je ne suis pas parvenue à sortir de son piège", a déclaré Belkadi, qui participe à ses premiers JO.

Belkadi (31 ans), qui nourrissait l'ambition de rééditer l'exploit de Soraya Haddad aux olympiades de Pékin en 2008, en visant une place sur le podium de sa catégorie, a bien entamé son parcours en s'imposant en 16e de finale contre la Vénézuélienne Anriquelis Barrios par un Waza-ari.

En huitième, la judokate algérienne a rapidement mené au score face à la vice-championne du monde, la Slovène Andreja Leski, avant de subir un ippon dans la pénultième minute du combat.

"Je ne m'attendais pas à ce scénario. Quand j'ai réussi à marquer un point, je me voyais en quarts de finale. J'ai tout fait



pour garder cet avantage, mais c'est les Jeux olympiques et l'exigence du haut niveau, tout peut changer en une fraction de seconde", a expliqué la porte-drapeau de l'Algérie lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris.

Le dernier judoka algérien engagé aux JO 2024, Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) fera son entrée en lice vendredi matin,

face à l'émirati Magomedmarov Magomedmarov, pour le compte des 16es de finale à l'Arena du Champs de Mars.

Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

### Echos de Paris

Echos des Jeux olympiques Paris 2024, qui se déroulent du 26 juillet au 11 août dans la capitale française.

**BOUZIDI** : La kayakiste algérienne Carole Diana Bouzidi, demi-finaliste de l'épreuve de slalom des JO 2024, prendra part à une deuxième épreuve vendredi prochain. Elle sera alignée sur l'épreuve de kayak cross-contre la montre, qui regroupe 37 concurrentes au stade nautique-eaux vives à Vaires-sur-Marne (Est de Paris).

**TIRAGE** : Les huit lutteurs algériens (6 messieurs – 2 dames), attendus jeudi au village olympique, connaîtront leurs adversaires au premier tour des JO 2024, à l'issue du tirage prévu le dimanche 4 août. Les combats de luttes associées débiteront le lundi 5 août.

**MARATHON** : L'acteur algérien Khaled Benaïssa va réaliser son rêve olympique le 10 août prochain, en participant au marathon pour tous, une course dédiée aux athlètes amateurs du monde entier. Les participants emprunteront le même parcours que les athlètes olympiques à Paris. Plus de 400.000 marathonniens seront sur la ligne de départ qui est prévu le 10 août 2024 à 20h00 (heure algérienne), depuis l'Hôtel de ville de Paris.

**CONFESSION** : Éliminée lundi en huitièmes de finale du tournoi de sabre en escrime lors des Jeux olympiques de Paris, l'Égyptienne Nada Hafez a révélé sur son compte Instagram qu'elle avait pris part à l'épreuve en étant enceinte de sept mois. Sortie par la Sud-Coréenne Jeon Ha-Young, Nada Hafez a tout de même gagné son premier tour face à l'Américaine Elizabeth Tartakovsky. "Pour ce qui vous a semblé être deux concurrentes sur le podium, nous étions en fait trois", a commenté l'athlète de 26 ans. "C'était moi, ma concurrente et mon petit bébé qui n'était pas encore arrivé dans notre monde!".

**MEDAILLES** : Après quatre journées de compétition, le Japon occupe la première place du tableau général des médailles avec une moisson de 12 breloques (6 or, 2 argent, 4 bronze). Le Japon devance la France (5 or, 8 argent, 3 bronze) et la Chine (5 or, 5 argent, 2 bronze).

**CANTINE** : Les critiques sur la cantine du village olympique n'en finissent plus. Alors que la Grande-Bretagne a fait venir son propre cuisinier jusqu'à la fin des Jeux Olympiques, c'est désormais la délégation allemande qui s'en prend au service de restauration. Le capitaine de l'équipe de hockey sur gazon, Mats Grambusch, s'est plaint du service proposé par la cantine du village olympique : "Ils sont complètement débordés aux heures de pointe. Par ailleurs, la qualité et la quantité des repas ne sont pas bonnes, parce que trop de monde arrive en même temps". Le Comité d'organisation des Jeux olympiques s'est très vite mis au travail pour apporter des solutions. Pour la nourriture, certains produits notamment les œufs et les grillades sont particulièrement demandés par les athlètes.

## LIGUE 1 MOBILIS - CR BELOUIZDAD Le programme des matchs amicaux en Turquie dévoilé (Club)

Le CR Belouizdad disputera, dans le cadre de son stage de préparation d'intersaison actuellement en cours en Turquie, trois matchs amicaux contre des clubs asiatiques entre le 30 juillet et le 8 août, a-t-il annoncé mardi.

La première joute amicale, prévue ce mardi après-midi opposera les Rouge et Blanc au SC Dibba Al-Hisn, société de la Premier League des Emirats arabes Unis.

Quatre jours plus tard, soit le samedi 3 août (à 17h00 heure locale), le Chabab affrontera le Mes Refsanjan, société de la Premier Division iranienne, avant de conclure sa série de joutes amicales le jeudi 8 août, en affrontant le SC Al Khaldiya, société de la Premier League de Bahreïn. Un match dont le coup d'envoi est également prévu à 17h00 (heure locale).

Le CRB, club vice-champion d'Algérie en titre et vainqueur de la dernière édition de la Coupe d'Algérie, a débuté ce stage de préparation vendredi, dans la ville de Kartepe, située à environ 118 kilomètres d'Istanbul.

Il s'agit de l'avant dernière phase de sa préparation en vue de la nouvelle saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis de football, dont le coup d'envoi sera donné à la mi-septembre prochain.

### Le CRB bat SC Dibba Al-Hisn (1-0)



Le CR Belouizdad s'est imposé face au SC Dibba Al-Hisn (Div.1 émiratie de football) sur le score de 1 à 0, en match amical disputé mardi en Turquie, dans le cadre du stage qu'effectue le Chabab, en vue de la prochaine saison du championnat, dont le coup d'envoi sera donné à la mi-septembre.

L'unique but de la partie a été inscrit par le défenseur central Moad Haddad.

Les "Rouge et Blanc" enchaîneront en affrontant samedi Mes Refsanjan (Div.1 iranienne), avant de conclure sa série de joutes amicales le jeudi 8 août, en affrontant le SC Al-Khaldiya (Div.1 bahreïnienne).

Le vice-champion d'Algérie est à pied d'œuvre depuis vendredi à Kartepe en Turquie (118 km d'Istanbul), pour un stage préparatoire en vue de la nouvelle saison 2024-2025.

Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2024 a confié la barre technique au Français Corentin Martins, passé la saison dernière sur le banc du Paradou AC. L'ancien joueur de l'AJ Auxerre, succède au Brésilien Marcos Paqueta, ce dernier a refusé de prolonger son contrat pour une saison supplémentaire.

Côté recrutement, le CRB assuré jusque-là le recrutement de six nouvelles recrues : le gardien de but Farid Châal (ex-d'Al-Najma SC/ Div.2 saoudienne), le défenseur Badreddine Souyad (ex-JS Kabylie), le milieu de terrain camerounais Jacques Mbé (ex-ES Sahel/ Tunisie), l'attaquant Oussama Daïbeche (ex-ES Mostaganem), l'ailier droit Hedy Chaâbi (ex-Royal Francs Borains/ Di.2 belge), et le jeune milieu de terrain ivoirien Arafat Doumbia (SO Armée/ Div.1 ivoirienne).

Après quatre titre de rang, le CRB a cédé sa couronne de champion d'Algérie au MC Alger, bouclant l'exercice précédent du championnat de Ligue 1 à la 2e place avec 53 points, derrière le "Doyen", sacré champion pour la 8e fois de son histoire (65 pts).

Le MCA et le CRB représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique. Les deux clubs sont concernés par le 1er tour préliminaire, dont la première manche est prévue en déplacement le 16 et 17 août.

APS

## ELIMINATOIRES CAN-2025 (1RE JOURNÉE/ GR.E) Un quatuor d'arbitres béninois pour Algérie-Guinée-équatoriale

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor d'arbitres béninois pour officier la rencontre de la sélection algérienne face à son homologue de la Guinée Equatoriale, prévue le 5 septembre (20h00) au stade Miloud Hadeji d'Oran, pour le compte de la première journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel

La rencontre sera dirigée par un trio béninois, conduit par Djindo Louis Hounngandande. Il sera assisté d'Eric Aymar Ulrich Ayimavo et Koudogbo Augustin Kougbemede. Le quatrième arbitre est Issa Mouhamed.

L'instance africaine de football a également désigné les arbitres devant officier la rencontre Libéria-Algérie, prévue le mardi 10 septembre au Samuel Doe Stadium de Monrovia (17h00, heure algérienne), pour le compte de la 2e journée des qualifications de la CAN-2025.

Il s'agit d'un quatuor soudanais dirigé par Mahmood Ali Mahmood Ismail qui sera assisté de Mohammed Abdallah Ibrahim et Omar Hamid Mohamed Ahmed. Le quatrième arbitre est Abdelaziz Hafar Abdallah Abdallah Estalgou.



Dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, l'équipe nationale effectuera un regroupement du 2 au 10 septembre. Les coéquipiers du capitaine Aïssa Mandi reprendront les qualifications en octobre (7-15 octobre) en re-

cevant le Togo, avant d'aller défier le même adversaire, pour le compte de la 4e journée.

Les deux dernières journées sont programmées entre les 11 au 19 novembre 2024. L'Algérie se déplacera en Guinée-équatoriale pour croiser le fer avec le

"Nzalang nacional", avant de boucler sa campagne à domicile face au Libéria.

Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale, alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans le groupe du pays hôte.

## QATAR

### Le Malien Mohamed Camara file à Al-Sadd

Le milieu de terrain international malien de l'AS Monaco, Mohamed Camara (24 ans), s'est engagé avec Al-Sadd SC (Div.1 qatarie de football), a annoncé mardi le club.

Arrivé à l'été 2022 en provenance du RB Salzbourg pour 15 millions d'euros, Camara a réalisé deux saisons à Monaco avec un total de 57 rencontres disputées, toutes compétitions confondues.

Selon différentes sources très proches du dossier, le montant de la transaction est de 16,5 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 3,5 millions de bonus potentiels.

En raison de ce départ ainsi que celui, possible, de l'international français, Youssouf Fofana, convoité par l'AC Milan et des clubs anglais, le club de la Principauté va orienter son travail futur



sur le recrutement d'au moins un milieu défensif.

Al-Sadd SC qui enregistré cet été le départ de son buteur historique l'international algérien Baghdad Bounedjah, après neuf

ans de collaboration, s'est offert les services du jeune défenseur central algérien de l'USM Alger (Ligue 1/ Algérie) Abdessamed Bounacer (19 ans) pour cinq saisons.

## BOLOGNE

### L'international italien Calafiori rejoint Arsenal



Le défenseur international italien Riccardo Calafiori quitte Bologne pour rejoindre Arsenal, a annoncé lundi le club

de Premier League. Le joueur de 22 ans (5 sélections) s'est engagé à Arsenal pour un "contrat de longue durée", a indi-

qué le club londonien sans en préciser la durée, ni le montant du transfert. Selon la presse britannique, les Gunners auraient déboursé près de 50 millions d'euros (42 millions de livres) pour s'attacher les services de Calafiori, titulaire avec l'Italie à l'Euro-2024. "C'est une super recrue qui va nous permettre de renforcer notre secteur défensif", a réagi l'entraîneur d'Arsenal Mikel Arteta.

Il a déjà beaucoup progressé ces dernières

saisons avec ses performances à Bologne et en Italie, et sa progression et son développement au cours de l'année écoulée ont été vraiment impressionnants", a ajouté le manager espagnol.

Bologne a fini à une surprenante 5e place en Serie A, synonyme de qualification en Ligue des champions. Calafiori est la deuxième recrue de l'été d'Arsenal après la signature définitive du gardien David Raya, prêté par Brentford la saison dernière.



BARCELONE

**LEWANDOWSKI  
CONFIANT AVANT  
LA SAISON**

En stage de préparation aux Etats-Unis avec le FC Barcelone, Robert Lewandowski (35 ans, 49 matchs et 26 buts toutes compétitions pour la saison 2023-2024) a donné ses premières impressions. L'attaquant du Barça s'est dit confiant et satisfait des méthodes du nouveau coach Hansi Flick. "Je suis sûr qu'on travaillera très dur avec Flick, a prédit le Polonais. Avec ses nouvelles idées, sa nouvelle philosophie... On a du temps pour comprendre la ligne que l'on doit suivre. Comme toujours avant une nouvelle saison, on veut bien se préparer. Le Barça veut toujours gagner et les joueurs ont toujours les titres dans la tête, mais on est concentrés sur la préparation. Si je peux marquer plus de buts que la saison dernière ? Oui, bien sûr. J'en suis certain. Le plus important c'est que l'on joue en équipe. Si on le fait, tout se passera bien." Un jeu plus direct pourrait permettre à Lewandowski de se procurer davantage d'occasions.

MAN CITY  
**ALVAREZ  
MÉCONTENT DE  
SA SITUATION**

Souvent absent du onze dans les matchs les plus importants, Julian Alvarez (24 ans, 36 matchs et 11 buts en Premier League pour la saison 2023-2024) ne cache pas son mécontentement. L'attaquant de Manchester City va donc réfléchir à son avenir. "J'aurai le temps pour prendre ma décision, a confié l'international argentin à DSports Radio. Je n'y ai pas encore pensé à froid. Quand les JO seront terminés, je commencerai à réfléchir tranquillement sur ce que je veux. La saison dernière, j'étais l'un des joueurs de l'équipe avec le plus de temps de jeu en Premier League. Mais c'est vrai que, sur certains matchs importants, ce n'est pas agréable quand tu ne joues pas." Malgré sa polyvalence, Alvarez subit surtout la concurrence d'Erling Haaland en pointe.

DORTMUND  
**ADEYEMI VEUT  
REJOINDRE LA  
JUVE**

Karim Adeyemi (22 ans, 21 apparitions et 3 buts en Bundesliga pour la saison 2023-2024) semble bien décidé à quitter le Borussia Dortmund cet été. Selon le journaliste italien Fabrizio Romano, l'attaquant souhaite plus que jamais rejoindre la Juventus Turin, alors que son père et le club italien ont prévu un nouveau rendez-vous pour parler prochainement de détails contractuels. Si ces discussions sont positives, la Vieille Dame pourra ensuite lancer son offensive pour recruter l'international allemand, sous contrat jusqu'en juin 2027, qui ne sera pas cédé à moins de 30 millions d'euros.

CHELSEA

**L'ATLETICO NÉGOCIE  
POUR  
GALLAGHER**

L'Atletico Madrid passe la seconde pour sa priorité de recrutement au milieu de terrain, Conor Gallagher (24 ans, 37 matchs et 5 buts en Premier League pour la saison 2023-2024) ! Ce mardi, le spécialiste du mercato Fabrizio Romano explique que les Colchoneros négocient actuellement avec Chelsea autour d'un transfert compris entre 35 et 40 millions d'euros (bonus compris) de l'international anglais. Ciblé depuis mai et disponible pour une vente en cas de belle offre, le capitaine des Blues semble bien parti pour quitter Londres cet été et tenter d'apporter son impact physique dans l'entrejeu madrilène.

JUVENTUS  
**CHIESA REFUSE DEUX  
OFFRES ET IRRITE**

Poussé vers la sortie par la Juventus Turin qui espère récupérer jusqu'à 60 millions d'euros sur son transfert cet été, l'ailier Federico Chiesa (26 ans, 33 matchs et 9 buts en Serie A pour la saison 2023-2024) ne partira pas chez le premier venu et commence à frustrer la Vieille Dame, révèle le quotidien Tuttosport. Désireux de jouer la Ligue des Champions la saison prochaine, dans le Piémont ou ailleurs, mais aussi de rester dans un championnat compétitif, le champion d'Europe 2021 a par exemple décliné une proposition pourtant avantageuse sur le plan salarial - 15 à 20 millions d'euros par an - de la part d'Al-Ahli, qui aurait pourtant arrangé financièrement la Juventus. Avant de snober Besiktas. Alors que les Turcs cherchaient à le contacter, Chiesa n'aurait même pas répondu à l'appel téléphonique des Stambouliotes. De quoi irriter la direction bianconera qui voit son mercato freiné et craint de voir son attaquant partir libre dans moins d'un an.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
DK NEWS

Gérant  
Fayçal Louaou  
Directeur de rédaction  
et publication  
Dif Abdehamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## SOUTIEN DE LA FRANCE AU PRÉTENDU "PLAN D'AUTONOMIE" AU SAHARA OCCIDENTAL Le Gouvernement algérien décide le retrait de son ambassadeur en France (MAE)

Le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat et la représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme "seule base" de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Le Gouvernement français a fini par donner sa caution franche et catégorique au fait colonial imposé au Sahara Occidental.

Ce pas qu'aucun autre Gouvernement français avant lui n'avait cru devoir franchir, le Gouvernement actuel l'a fait avec beaucoup de légèreté et une grande désinvolture, sans en mesurer lucidement toutes les retombées potentielles", précise la même source.

"En reconnaissant le plan d'autonomie marocain comme la seule base de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, le Gouvernement français bafoue la légalité internationale, prend fait et cause pour la négation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, se démarque de tous les efforts patients et persévérants déployés par les Nations Unies à l'effet de parachever la décolonisation du Sahara Occidental et manifeste une abdication des responsabilités particulières qu'il doit assumer, en toutes circonstances, comme membre permanent du Conseil de Sécurité", souligne le communiqué. En conséquence, "le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur



auprès de la République française avec effet immédiat. La représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires", ajoute la même source.

de l'Etat d'occupation marocain, qui refuse d'organiser un référendum d'autodétermination, comme convenu entre les deux parties du conflit en 1991".

Partant, le Conseil appelle les gouvernements du monde à "soutenir la cause sahraouie et de faire pression sur l'Etat d'occupation pour le contraindre à se plier au Droit international en vue de la décolonisation de la dernière colonie africaine".

## Le Conseil suprême international des organisations de la société civile dénonce la décision de la France soutenant le plan d'autonomie au Sahara occidental

Le Conseil suprême international des organisations de la société civile a dénoncé la décision de la France en faveur du plan dit "autonomie au Sahara occidental" présenté dans le cadre de la souveraineté marocaine prétendue, réitérant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance. Dans une déclaration à l'APS, la présidente du Conseil suprême international des organisations de la société civile, Intissar Al-Quleib,

a "profondément déploré la décision de Paris qui transgresse la légalité internationale et sape le droit des peuples à l'autodétermination, d'autant que le Sahara occidental est inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU".

Mme Al-Quleib a souligné que "la décision du gouvernement français est dépourvue de tout fondement juridique ou historique, mais il s'agit, plutôt, d'une position partielle en faveur

de l'Etat d'occupation marocain, qui refuse d'organiser un référendum d'autodétermination, comme convenu entre les deux parties du conflit en 1991".

Partant, le Conseil appelle les gouvernements du monde à "soutenir la cause sahraouie et de faire pression sur l'Etat d'occupation pour le contraindre à se plier au Droit international en vue de la décolonisation de la dernière colonie africaine".

## ALGÉRIE - IRAN

### Boughali prend part à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République islamique d'Iran

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, prend part, mardi à Téhéran, à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République is-

lamique d'Iran, M. Massoud Pezeshkian, indique un communiqué de l'institution parlementaire. La cérémonie d'investiture se tiendra en présence de chefs d'Etat et de Gouvernement et de leurs représentants de différents pays, précise le communiqué.

## ALGÉRIE - LIBYE

### Signature d'un protocole d'entente entre l'ENTP et une filiale de la NOC

Un protocole d'entente (MoU) a été signé, lundi à Alger, entre l'Entreprise nationale des travaux pétroliers (ENTP), filiale de Sonatrach, et la National oil wells drilling & workover company (NWD), filiale de l'entreprise libyenne National oil company (NOC), visant la mise à disposition par la partie algérienne d'appareils de forage et de workover, ainsi que de services de maintenance et de formation, a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

Le document a été paraphé par les PDG de l'ENTP et de la NWD, en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et du président de la NOC, Farhat Omar Bin Qaddara, a fait savoir la même source.

Ce protocole d'entente a été signé en marge d'une réunion organisée dans le cadre de la visite d'une délégation de la NOC en Algérie, du 29 au 31 juillet, sur invitation de la direction générale de Sonatrach. Tenue au siège de la direction générale du groupe, cette réunion fait suite à une autre réunion tenue par visioconférence entre les équipes de Sonatrach et de la NOC pour la mise en place d'un comité de pilotage et de sous-comités techniques dédiés à chaque thématique.

Cette seconde réunion organisée à Alger a permis aux deux parties "la mise en place d'un planning des actions à entreprendre concernant les différentes

thématiques identifiées dans le protocole d'accord signé entre les deux parties en février 2022 et son avenant signé en janvier 2024".

Ainsi, le comité technique mis en place par les deux parties examinera la possibilité d'une collaboration entre les filiales de Sonatrach et de la NOC dans le domaine du forage, de la géophysique, de l'intervention sur puits, de la stimulation et de la construction, souligne le communiqué. Pour rappel, le PDG de Sonatrach et le président de la NOC avaient signé le 14 janvier dernier un avenant au protocole d'accord conclu entre les deux parties en février 2022. "Cet avenant venait enrichir

## ALGÉRIE - TUNISIE

### Le ministre de l'Intérieur reçoit son homologue tunisien

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a reçu, mardi à Alger, son homologue tunisien, Khaled Nouri, qui effectue une visite de travail en Algérie.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont examiné les questions d'intérêt commun, notamment la poursuite du développement des régions frontalières des deux pays. La visite du ministre tunisien de l'Intérieur en Algérie s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale.

## ALGÉRIE-CHINE

### Le partenariat stratégique global a atteint de nouveaux sommets (ambassadeur)

L'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, M. Li Jian, a indiqué que le partenariat stratégique global sino-algérien avait atteint de nouveaux sommets sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, M. Xi Jinping.

Lors d'une cérémonie organisée, lundi soir au siège de l'ambassade à Alger, à l'occasion de la célébration du 97<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Armée populaire de libération de Chine, M. Li Jian s'est félicité des nouveaux sommets atteints par le partenariat stratégique global entre les deux pays, rappelant que la Chine était l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie. En effet, les échanges commerciaux bilatéraux ont dépassé pour la première fois la barre des 10 milliards de dollars en 2023, la coopération sur des projets stratégiques tels que la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Bechar progresse régulièrement et de nouveaux domaines tels que la numérisation et les énergies nouvelles se développent, a précisé l'ambassadeur. Il a, par ailleurs, évoqué le soutien de son pays à la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre, soulignant que les moudjahidines de la Guerre de libération "démontrent la fierté de toute la nation algérienne et un symbole mémoriel de l'amitié entre nos deux pays".

Il a également salué le niveau de coopération entre l'Armée nationale populaire (ANP) et son homologue chinoise.

Evoquant la cause palestinienne, l'ambassadeur chinois a affirmé que les efforts de Pékin pour mettre fin à la division et renforcer l'unité nationale palestinienne s'inscrivaient dans la continuité de l'événement de réconciliation des factions palestiniennes tenu sous l'égide de l'Algérie.